



Maison des Français de l'Étranger

Inde

Ministère des affaires étrangères Maison des Français de l'étranger
Téléphone: 01.43.17.60.79 Téléphone: 01.43.17.60.79
Courriel: mfe@mfe.org Courriel: mfe@mfe.org
Internet: <http://www.mfe.org>

Fichier généré le 29 sept. 2009

Sommaire

Inde	1 / 91
<u>Présentation du pays</u>	3 / 91
<u>Histoire</u>	3 / 91
<u>Constitution et gouvernement</u>	5 / 91
<u>Langue</u>	8 / 91
<u>Religion</u>	9 / 91
<u>Géographie</u>	9 / 91
<u>Climat</u>	11 / 91
<u>Villes principales</u>	12 / 91
<u>Economie</u>	13 / 91
<u>Principaux indices</u>	15 / 91
<u>Vie pratique</u>	17 / 91
<u>Entrée et séjour</u>	17 / 91
<u>Maintien du contact avec la France</u>	21 / 91
<u>Cadre de vie</u>	24 / 91
<u>Coût de la vie</u>	27 / 91
<u>Logement</u>	29 / 91
<u>Equipements domestiques</u>	32 / 91
<u>Alimentation</u>	34 / 91
<u>Habillement - linge de maison</u>	39 / 91
<u>Automobiles</u>	39 / 91
<u>Transport</u>	41 / 91
<u>Santé</u>	43 / 91
<u>Bombay</u>	43 / 91
<u>Calcutta</u>	53 / 91
<u>New Delhi</u>	59 / 91
<u>Pondichéry</u>	66 / 91
<u>Emploi, stage</u>	74 / 91
<u>Marché du travail</u>	74 / 91
<u>Réglementation du travail</u>	74 / 91
<u>Espace partenaires</u>	75 / 91
<u>Protection sociale</u>	79 / 91
<u>Régime local de sécurité sociale</u>	79 / 91
<u>Convention de sécurité sociale</u>	83 / 91
<u>Pour en savoir plus</u>	83 / 91
<u>Fiscalité</u>	85 / 91
<u>Convention fiscale</u>	85 / 91
<u>Fiscalité du pays</u>	85 / 91
<u>Scolarisation</u>	89 / 91
<u>Scolarisation dans le système français</u>	89 / 91
<u>Enseignement supérieur</u>	89 / 91
<u>Pour en savoir plus</u>	90 / 91
<u>Librairies spécialisées</u>	90 / 91
<u>Bibliographie</u>	90 / 91
<u>Sites Internet</u>	91 / 91

Inde

- **Langue** : hindi
- **Nombre d'habitants** : 1 Md
- **Monnaie** : Roupie indienne (INR)
- **Décalage horaire** : + 4h (par rapport à Paris)
- **PIB** : 736 Mds US\$
- **Climat** : tempéré au nord, tropical au sud

Au 31 décembre 2008, 8 669 Français étaient enregistrés.

A New-Delhi, la communauté française inscrite au registre des Français établis hors de France est de 1 318 personnes. A Bombay, on compte 1 005 Français enregistrés. A Pondichery, la communauté française enregistrée est de 6 346 personnes.

La communauté française se compose essentiellement de retraités (+ de 2000), de militaires et de fonctionnaires, et leur famille. Elle est peu représentée dans le secteur privé et le secteur public (on ne compte que 12% d'actifs).

Par ailleurs, près de 86 000 touristes français effectuent chaque année un séjour moyen d'un mois en Inde. La tendance actuelle est à l'augmentation de la communauté française dans la circonscription de New-Delhi, du fait de l'implantation de nouvelles entreprises françaises en Inde.

Nos compatriotes exerçant une activité professionnelle sont essentiellement des expatriés temporaires installés dans le cadre des entreprises qui les emploient. Les secteurs clés des échanges franco-indiens sont l'aéronautique, les télécommunications, l'énergie, l'industrie pharmaceutique, les biens d'équipement et la défense.

Dernière mise à jour de cette rubrique : 20/02/2009



Présentation du pays

Histoire

Vers 563 av. J.C. - naissance du Bouddha.

Vers 327-325 av. J.C. - le Roi Nanda résiste à Alexandre le Grand.

Vers 320-176 av. J.C. - l'Empire Maurya atteint son apogée sous le règne d'Asoka (269-232).

1er siècle après J.C. - l'Inde, morcelée, subit les invasions des Kusana.

320-550 - avec l'empire Gupta l'Inde connaît une ère de croissance économique et un rayonnement culturel intense.

606-647 - le roi Harsa réunit le pays.

VIIe-XIIe siècles - l'Inde est à nouveau morcelée.

1206-1414 - le Sultanat de Delhi est créé. L'Inde est placée sous la domination musulmane.

1293-1295 - passage de Marco Polo à Calicut et à Bombay.

XIVe-XVIe siècles - création d'Etats indépendants : Bengale (1340), Deccan (1347), Goudjerât (1391).

1502 - Vasco de Gama fonde le premier comptoir européen à Cochin.

1509 - Francisco de Almeida devient le premier vice-roi portugais des Indes et détruit en 1509 la flotte turco-égyptienne, obtenant ainsi la maîtrise de l'océan Indien.

1510 - Goa devient la capitale de l'Inde portugaise. Elle demeurera portugaise jusqu'en 1962.

1526 - Bâbur, descendant de Tamerlan et de Gengis Khan, fondateur de la dynastie Moghole, conquiert l'Inde du Pendjab aux frontières du Bengale.

1600 - création de la Compagnie des Indes orientales par les Anglais.

1627-1658 - règne de l'empereur Moghol Shah Jahan et construction du Tâj-Mahal à Agrâ (capitale).

1640 - fondation de Madras.

1658-1707 - règne d'Aurangzeb, dernier grand empereur Moghol.

1664 - création de la Compagnie des Indes Orientales par les Français et ouverture de comptoirs entre 1660 et 1690.

1674 - fondation de Pondichéry.

1722 - le comptoir français de Mahé est fondé.

1741 - Dupleix, gouverneur français aux Indes.

1754 - rappel de Dupleix qui marque le déclin de la présence française en Inde.

1763 - Traité de Paris, la France renonce à ses possessions (la moitié du Deccan) mais garde les comptoirs de Yanaon, Mahé, Pondichéry, Chandernagor et Karikal.

1799-1819 - la Grande-Bretagne conquiert l'Inde du Sud, la vallée du Gange, Delhi et bat les Marathes.

1818 - la Compagnie des Indes domine l'Inde sauf le Pendjab, le Sindh et le Cachemire.

1857-1857 - révolte des Cipayes. La Compagnie des Indes cède l'Inde à la Couronne britannique.

1877 - la reine Victoria devient impératrice des Indes.

1885 - fondation du Congrès national indien.

1905 - partage du Bengale entre musulmans et hindous.

1906 - congrès de Calcutta qui adopte le programme du Svarāj (gouvernement autonome de l'Inde sous suzeraineté britannique).

1911 - la capitale est transférée de Calcutta à Delhi

1920-1922 - Gandhi lance le mouvement de non-violence et de non-participation.

1929 - Nehru devient Président du Congrès.

1935 - le Government of India Act accorde l'autonomie aux provinces.

15 août 1947 - fin de l'Empire britannique des Indes. L'Inde accède à l'indépendance et est divisée en deux Etats : le Pakistan et l'Union Indienne.

1947-1948 - première guerre indo-pakistanaise.

30 janvier 1948 - assassinat du Mahatma Gandhi.

26 janvier 1950 - proclamation de la République indienne.

1954 - la France cède à l'Inde ses cinq comptoirs.

1962 - guerre sino-indienne.

1964 - mort du Pandit Nehru.

Août 1965 - deuxième guerre indo-pakistanaise.

19 janvier 1966 - Indira Gandhi, fille de Nehru, devient Premier Ministre.

Décembre 1971 - troisième guerre indo-pakistanaise et création du Bangladesh.

10 avril 1975 - le Sikkim est officiellement rattaché à l'Inde.

31 janvier 1976 - le Tamil Nadu est sous contrôle fédéral.

18 juillet 1980 - premier satellite indien.

31 octobre 1984 - assassinat d'Indira Gandhi par deux Sikhs de son escorte.

3 décembre 1984 - catastrophe à Bhopal : un matériel défaillant dans l'usine de pesticides d'Union Carbide provoque l'émission de gaz toxiques. Bilan : plus de 4000 morts, 1 million de blessés.

26 décembre 1984 - Le fils d'Indira Gandhi, Rajiv Gandhi, lui succède.

1989 - démission de Rajiv Gandhi. V.P. Singh devient Premier Ministre.

Mai 1991 - assassinat de Rajiv Gandhi.

Mai-juin 1991 - élections générales. M. Narasimha Rao devient Premier Ministre. Début de l'ouverture de l'Inde aux investissements étrangers.

6 décembre 1992 - destruction de la mosquée d'Ayodhya par les forces nationalistes hindoues, suivie d'émeutes communalistes dans le nord de l'Inde qui ont fait 1700 morts à Bombay.

1996 - Bombay devient Mumbai

Février-mars 1998 - élections législatives générales. Formation du gouvernement dirigé par M. Atal Bihari Vajpayee du B.J.P. (Parti nationaliste hindou).

avril 1998 - Sonia Gandhi est nommée Présidente du Parti du Congrès.

17 avril 1999 - chute du gouvernement Vajpayee.

octobre 1999 - Le B.J.P. remporte 182 sièges, contre 113 pour le Parti du Congrès aux élections législatives. M. AB Vajpayee retrouve sa fonction de Premier Ministre.

26 janvier 2001 - tremblement de terre à Bhuj (Gujarat): plus de 20 000 morts. La région est sinistrée économiquement.

18 avril 2001 - lancement de la première fusée spatiale.

Février/Mars 2002 - attentats, émeutes et affrontements meurtriers entre hindous et musulmans dans le Gujarat.

Mai 2002 - escalade de la tension entre l'Inde et le Pakistan autour du problème du Cachemire.

Constitution et gouvernement

L'Inde est une République de type fédéral comprenant 28 Etats et 7 territoires. C'est une démocratie parlementaire inspirée du modèle britannique, régie par la constitution du 26 novembre 1949 entrée en vigueur une année plus tard, le 26 janvier 1950.

Le Chef de l'Etat, Président de l'Union indienne, élu pour cinq ans au suffrage indirect, n'a qu'une autorité morale, mais en période de crise peut jouer un rôle plus important (chute du gouvernement, par exemple).

Le pouvoir exécutif est assuré par le Premier Ministre et son gouvernement, responsables devant le Parlement.

Le Parlement

Il est composé de deux chambres : la "Rajya Sabha" et la "Lok Sabha".

- **La Rajya Sabha**, renouvelée par tiers tous les deux ans, représente les Etats. Elle se compose de 245 membres dont douze sont nommés par le Président et 233 sont élus au suffrage indirect par les membres des assemblées législatives de chaque Etat.

- **La Lok Sabha** est composée de 545 membres élus au suffrage universel direct pour 5 ans et deux personnalités désignées par le Président de l'Union pour représenter la communauté anglo-indienne.

Les Etats

Dans les états, le Gouverneur est le représentant du gouvernement central, mais le pouvoir est exercé par le Ministre en chef d'un Conseil des ministres de l'Etat. La constitution partage le pouvoir législatif entre le Parlement et les instances législatives de chaque Etat. Le fonctionnement des gouvernements des Etats est similaire à celui du gouvernement de l'Union.

Le Parlement légifère pour l'ensemble des régions, alors que les assemblées législatives locales légifèrent pour leur Etat. La constitution énumère les domaines réservés au Parlement, et ceux réservés aux Etats. Les autres domaines dépendent à la fois des Etats et du gouvernement central.

Le Parlement légifère en matière de défense, d'affaires étrangères, de devise, d'impôt sur le revenu, de chemins de fer, téléphone, etc.

Les Etats font des lois concernant la police, la santé publique, les transmissions, l'agriculture, les loteries, les impôts sur le divertissement et la richesse, les taxes de vente etc.

Ils légifèrent ensemble sur l'énergie, le droit de la presse, le droit pénal, le droit de la famille, les syndicats, le contrôle des prix, etc.

Depuis l'Indépendance, la vie politique indienne a été dominée par le parti du Congrès tant au centre qu'au niveau des Etats fédérés mais d'autres formations ont émergé sur la scène nationale, en particulier le B.J.P. (parti nationaliste hindou), le Janata Dal (de centre gauche) et de nombreux partis régionaux (l'Inde compte plus de 200 partis politiques).

Aucun parti, pas même le Congrès, ne semble plus aujourd'hui en mesure d'obtenir la majorité à la Chambre des députés et, depuis 1996, l'Inde est entrée dans l'ère des gouvernements de coalition, les partis dominants étant obligés de s'allier avec d'autres formations politiques, parfois très petites, afin d'obtenir la majorité à l'Assemblée nationale. Il en résulte une certaine instabilité politique qui ne remet toutefois pas en cause le fonctionnement du système lui-même.

La coalition actuellement au pouvoir est la NDA (National Democratic Alliance), dominée par le BJP. M. Atal Behari Vajpayee, leader du BJP, est l'actuel Premier Ministre. Les prochaines élections auront lieu en Octobre 2004.

Les Etats

ANDHRA PRADESH

Superficie : 275.068 km² ; 66.508.008 habitants. On y parle telugu et urdu. Les forêts représentent 23,3 % de la superficie de l'Etat. Capitale : Hyderabad.

ARUNACHAL PRADESH

Revendiqué pour les deux tiers de sa superficie par la Chine. Superficie : 83.743 km² ; 865.000 habitants. Capitale : Itanagar. Langues : Monpa, Miji, Aka, Sherdukpen.

ASSAM

Superficie : 78.438 km² ; 22.414.322 habitants. La langue est l'Assamais (mélange des langues tibétaine et indo-européenne). Les forêts couvrent 22 % de la superficie de l'Etat. Capitale : Guwahati.

BENGALE OCCIDENTAL

Superficie de 88.752 km² ; 68.077.965 habitants. La langue est le bengali. Capitale : Calcutta.

BIHAR

Superficie de 173.877 km² ; 86.374.465 habitants. La langue est l'hindi. Un des plus riches Etats en minerais. Capitale : Patna.

GOA

Créé le 30.05.1987. Superficie de 3.702 km², 1.169.793 habitants. Les langues sont le konkani (officiellement), le marathi et l'hindi. Capitale : Panaji.

GUJARAT

Superficie : 196.024 km² ; 41.309.582 habitants. Les langues sont le goudjerati et l'hindi. Capitale : Gandhi Nagar.

HARYANA

Formé sur une base linguistique, d'une partie du Pendjab. Superficie : 44.212 km² ; 16.463.648 habitants. La langue est l'hindi. Capitale : Chandigarh.

HIMACHAL PRADESH

Superficie : 55.673 km² ; 5.170.877 habitants. Les langues sont l'hindi et le pahari. Les forêts couvrent 28,3 % de la superficie de l'Etat. Capitale : Shimla.

JAMMU-CACHEMIRE

Revendiqué par le Pakistan (qui occupe une partie du Cachemire : Azad-Balistan et Hunza) et par la Chine (qui occupe depuis 1962 une partie du Ladakh, l'Aksai-Chin). Superficie : 222.236 km² ; 7.718.700 habitants. Les langues sont le kashmiri, le dogri, le gojri, l'urdu, le balti, le dardiro, le pahari et le ladhaki. Etat musulman à 70 %. Capitale : Srinagar, l'été - Jammu, l'hiver.

KARNATAKA

Superficie : 191.791 km² ; 44.977.201 habitants. Région où l'on trouve des industries de pointe dont l'aéronautique et l'informatique. La langue est le kannada. Capitale : Bangalore.

KERALA

Superficie : 38.863 km² ; 33.000.000 habitants. La langue est le malayalam. Capitale : Trivandrum (Thiruvananthapuram).

MADHYA PRADESH

Superficie : 443.446 km² ; 66.181.170 habitants. La langue est l'hindi. Capitale : Bhopal.

MAHARASHTRA

Superficie : 307.690 km² ; 78.937.187 habitants. La langue est le marathi. Capitale : Bombay (Mumbai).

MANIPUR

Superficie : 22.327 km² ; 1.837.149 habitants. La langue est le manipuri. Capitale : Imphal.

MEGHALAYA

Formé d'une partie de l'Assam. Superficie : 22.429 km² ; 1.774.778 habitants. Les langues sont le khasi, le garo et l'anglais. Capitale : Shillong.

MIZORAM

Ancien district de l'Assam. Superficie : 21.081 km² ; 689.756 habitants. Les langues sont le mizo et l'anglais. Capitale : Aizawl.

NAGALAND

Superficie : 16.579 km² ; 1.209.546 habitants. Capitale : Kohima.

ORISSA

Superficie : 155.707 km² ; 31.659.736 habitants. La langue est l'oriya. Capitale : Bhubaneswar.

PENDJAB

Superficie de 50.362 km² ; 20.281.969 habitants. Population à majorité musulmane (plus de 50 %). La langue est le pendjabi. Capitale : Chandigarh.

RAJASTHAN

Superficie de 342.239 km² ; 44.005.990 habitants. Les langues sont le rajasthani et l'hindi. Capitale : Jaipur.

SIKKIM

Entre le Népal et le Bhoutan. Superficie : 7.096 km² ; 406.457 habitants (dont plus de 70 % de Népalais). Les langues sont le bhutia, le lepcha, le népalais et le limbu. Capitale : Gangtok.

TAMIL-NADU

Superficie de 130.058 km² ; 63.000.000 habitants. La langue est le tamoul. Capitale : Chennai.

TRIPURA

Superficie de 10.486 km² ; 2.757.205 habitants. Les langues sont le bengali, le kokbarak et le manipuri. Capitale : Agartala.

UTTAR PRADESH

Superficie de 294.411 km² ; 139.112.287 habitants. La langue est l'hindi. Capitale : Lucknow.

Les territoires

ANDAMAN et NICOBAR (îles)

Superficie de 8.249 km² ; 280.661 habitants. Capitale : Por Blair.

Distantes de 1.287 km de Calcutta, les îles Andaman (6.475 km²) regroupent deux cent quarante îles et îlots, dont quatre de grande taille, séparées par des chenaux très étroits et formant, au nord, la "Grande Andaman" ; au sud, la "Petite Andaman", formée de deux groupes principaux l'archipel Ritchie et les îles du Labyrinthe.

Les îles Nicobar (1.645 km²) regroupent dix-neuf îles dont seulement sept sont habitées. Langues : hindi, le nicobarese, malayalam tamoul, tegulu.

CHANDIGARH

Superficie de 114 km² ; 642.015 habitants. Capitale : Chandigarh. Langues : hindi, punjabi et anglais.

DADRA et NAGAR HAVELI

Ancien territoire portugais dans l'Union Indienne depuis le 11 août 1961. Superficie : 491 km² ; 138.477 habitants. Capitale : Silvassa. Langues : gujarati et hindi.

DAMAN, DIU

Possessions portugaises depuis 1510 avec Goa, envahies par l'Inde le 18 décembre 1961. Superficie : 112 km². 101.586 habitants. La langue est le gujarâti. Capitale : Daman.

DELHI

Superficie : 1.483 km² ; 9.720.000 habitants. Langues : hindi. Capitale : New Delhi.

LAKSHADWEEP (îles LAQUEDIVES, MINICOY, AMINDIVES)

Regroupe vingt-six îles dont dix sont habitées. Superficie : 32 km² ; 51.707 habitants. Les langues sont le malayalam et le mahl. Capitale : Kavaratti.

PONDICHERY

Superficie : 492 km² ; 900.000 habitants. Ancienne capital des possessions françaises en Inde. Les langues sont le tamoul, le telugu, le malayalam, l'anglais et le français. Capitale : Pondichery.

Langue

Dix-huit langues nationales sont reconnues par la Constitution (dont le hindi, langue officielle de la Fédération) et une langue véhiculaire, l'anglais, qui est utilisée dans le commerce et les affaires.

Dans les Etats, une quinzaine de langues sont parlées par près de 90 % de la population indienne. Il s'agit notamment de l'hindi, du bengali, du telugu, du marathi, du tamoul, de l'ourdou, du gujarati, du malayalam, du kannada, de l'oriya, du punjabi, de l'assamais, du kashmiri, du sindhi.

On dénombre environ mille six cent cinquante-deux langues ou dialectes, divisés en quatre familles :

- les langues indo-aryennes (75 % de la population) localisées au nord. Il s'agit de l'hindi, du rajasthani, du gujarati, du marathi, du punjabi, du bihari, du bengali, de l'assamais et de l'oriya ;

- les langues dravidiennes (23 % de la population) localisées dans le sud. Il s'agit du tamoul, du kannada, du telugu, du malayalam ;
- les langues austro-asiatiques (1 % de la population) ;
- les langues tibéto-birmanes (1 % de la population) proches de l'hindi. Il s'agit de l'hindoustani (hindi ourdouisé à l'origine) et de l'ourdou (parlé en majorité par les musulmans).

Même si le français constitue la première langue étrangère en Inde (l'anglais n'est pas considéré comme une langue étrangère), notre langue n'est pas couramment pratiquée, même à Pondichéry où seulement 30% des Français la parlent. Elle est cependant enseignée comme 2ème langue dans un grand nombre de collèges et lycées, ainsi que dans les 15 Alliances françaises de l'Inde.

Religion

Il n'existe pas de religion d'Etat. L'exercice de tous les cultes est libre.

Les différentes confessions pratiquées sont: l'hindouisme (82,5 %), l'islam (12 %), le christianisme (2,3 %), le jainisme (0,5 %), le sikkisme (1,8 %) et le bouddhisme (0,7 %).

Géographie

Décalage horaire (par rapport à Paris) :

- en été, 4 heures de plus.
- en hiver, 4,5 heures de plus.

Avance de quatre heures trente par rapport à Paris en hiver, et trois heures trente en été.

Présentation générale

Le sous-continent indien est situé en Asie, au sud de la chaîne himalayenne, entre les trente-sixième et huitième degrés de latitude nord. La superficie est de 3.287.163 km² (France : 549.000 km²). L'Inde s'étend du nord au sud sur 3.200 km et, d'est en ouest sur 3.000 km. La longueur totale des frontières terrestres avec les Etats voisins est de 15.168 km dont 1.539 km avec la Birmanie, 3.950 km avec le Bangladesh (enclavé dans le territoire indien), 3.862 km avec la Chine, 955 km avec le Bhoutan, 1.625 km avec le Népal et 2.966 km avec le Pakistan. Elle est séparée du Sri Lanka par le golfe de Manaar et le détroit de Palk. L'Inde est entourée dans sa plus grande partie par l'océan Indien, la longueur totale des côtes est d'environ 6.100 km.

On distingue essentiellement **trois grands ensembles géographiques** :

- au nord, **la chaîne montagneuse de l'Himalaya**, qui s'étend sur près de 2.400 km du massif du Pamir au nord-ouest jusqu'à l'Assam au nord-est. Point culminant: le Kanchenjunga (8.603 m) ;
- au sud de l'Himalaya, **la plaine indo-gangétique**, des contreforts himalayens au plateau du Deccan, d'une longueur de plus de 3.000 km ; - plus au sud, **le plateau du Deccan** séparé de la plaine indo-gangétique par des collines (500 à 1.300 m d'altitude) et flanqué par les Ghâts orientaux (hauteurs en terrasse de 610 m d'altitude) et occidentaux (900 à 2.440 m). Le tiers du plateau à l'ouest (600.000 km²) est formé de coulées basaltiques.

Liaisons avec la France

8.500 km environ séparent l'Inde de la France, par avion ; 9.000 km par la route.

Des liaisons aériennes sont assurées tous les jours par de nombreuses compagnies internationales, en particulier Air France et Air India. La durée du voyage est de huit à dix heures.

Par mer : il n'y a pas de paquebot régulier reliant Bombay à l'Europe. Rarement des cargos mixtes (marchandises et passagers) assurent la liaison. Il faut compter un trajet de un mois environ.

Par la route : ce moyen est rarement utilisé compte tenu de la durée du voyage (un mois environ) et de la situation des pays à traverser (prévoir longtemps à l'avance les autorisations et visas pour la traversée de l'Iran et du Pakistan).

- ◆ Les horaires des vols peuvent être consultés sur Minitel par le 36.15, code d'accès HORAV et sur Internet www.adp.fr et www.amadeus.net

Population

Avec une population estimée à plus d'un milliard d'habitants, **l'Inde est le deuxième pays le plus peuplé du monde**. La densité moyenne s'établit autour de 315 habitants au km², mais les extrêmes varient entre 25 habitants au km² dans le Deccan et plus de 1.000 habitants au km² dans la vallée du Gange ou les plaines côtières.

Du fait d'une croissance démographique importante, plus du tiers de la population a moins de quinze ans. Le planning familial a commencé à infléchir la courbe de progression de la natalité, surtout dans les villes où la population, plus évoluée, y a été sensible.

Il existe de nombreuses divisions ethniques: Indo-Aryens (environ 70 % de la population), Dravidiens (25 %), Sikhs (3 %), tribus aborigènes (1,5 %), Tibétains, Khmers et autres (0,5 %).

Il existe, dans la religion brahmanique, des castes qui furent introduites par les Aryens voici 3.700 ans. On en distingue quatre principales :

- Brahmanes
- Kshatriya ou noblesse militaire
- Vaishya
- Shudra

On trouve également les "hors castes", les Intouchables (25 % de la population), eux-mêmes divisés en d'innombrables jati (groupes endogamiques). Chacune des castes a ses rites, cérémonies, fêtes, régime alimentaire, activités professionnelles, façon de se vêtir.

L'organisation est hiérarchisée à l'origine entre les gens "de classe" (savarna) et les gens "sans classe" (varna).

Les professions les plus pures et les plus nobles sont réservées aux castes les plus hautes : enseignement (pouvoir spirituel) aux Brahmanes, les fonctions politiques ou guerrières aux Kshatriya. Les métiers les plus impurs sont réservés aux Intouchables : tannage. Les Vashya s'adonnent à l'agriculture, à l'élevage et au commerce. Les Shudra sont serviteurs et artisans.

Il existe néanmoins des Brahmanes pauvres (tels les gardiens de temple) et des Intouchables riches (industriels, commerçants, politiciens).

Depuis 1949, tous les citoyens indiens sont égaux. La constitution de 1950 a supprimé, non pas le système des castes, mais "toute discrimination fondée sur la religion, la race, la caste, le sexe et le lieu de naissance". Dans une certaine mesure, le système persiste, à cause de pesanteurs psychologiques et sociales. Pour favoriser l'intégration des castes défavorisées, l'Etat réserve généralement des emplois dans le secteur public, des sièges parlementaires, et des places dans les universités.

Population (en millions) : 1030

Densité (habitants au km²) : 313

Accroissement naturel de la population : 1,55

Indice de fécondité : 3,04

Espérance de vie (en années) : 62,9

Urbanisation (en %) : 28

(Données 2002)

Climat

Protégée des vents froids par la formidable barrière de l'Himalaya, **l'Inde est dans l'ensemble un pays très chaud et très sec pendant 8 mois de l'année et dominé, avec quelques variantes locales, par le phénomène de la mousson.** Les vents dominants soufflent, alternativement, d'août à septembre : en hiver, vents secs du continent vers l'océan ; en été, flux chaud et humide de l'océan vers le continent.

L'hiver est une période de temps beau et sec, qui se réchauffe progressivement au printemps.

En mai, les températures deviennent torrides, atteignant fréquemment leur maxima. Au début de juin se produit la brusque invasion de la mousson d'été, "l'éclatement de la mousson" qui dure jusqu'en septembre, parfois en octobre, déversant en quelques mois des trombes d'eau indispensables à la vie et accompagnée d'une légère baisse des températures.

Le courant de mousson est fort irrégulier d'une année à l'autre sur la plus grande partie de l'Inde (retard dans le déclenchement de la mousson, interruptions fréquentes entraînant des sécheresses prolongées).

New Delhi

Le nord de l'Inde est caractérisé par un climat tropical à trois saisons :

- hiver : sec et froid (novembre à février) avec parfois un ciel couvert du 15 décembre au 15 janvier.
- été : sec et très chaud de mars à juin.
- mousson : humide et chaud de juillet à octobre avec précipitations de mousson plus ou moins abondantes selon les années.

A New-Delhi et dans les environs, la mousson est généralement faible et cesse dès le début septembre pour faire place à nouveau à une période post-mousson de grande chaleur assez sèche jusqu'aux premières fraîcheurs qui interviennent souvent brutalement après la date charnière de Diwali (mi-novembre).

A noter : Forte pollution atmosphérique à New-Delhi, avec un phénomène d'inversion thermique qui amplifie la pollution urbaine en hiver.

Bombay

Comprise entre le 80° et le 37° de la latitude nord, **la majeure partie de son territoire appartient au domaine des régions tropicales dont le climat est caractérisé par l'alternance de saisons sèches et humides.**

- L'hiver : saison sèche de novembre à mai .
- L'été : mousson de juin à septembre

Calcutta

Climat tropical très humide influencé par la mousson.

Pondichery

Le climat est chaud et humide avec un degré hygrométrique variant entre 90 et 96 % de juillet à avril. Période chaude de mars à septembre qui atteint son point culminant en mai-juin. Il y a une saison des pluies d'octobre à décembre due à la formation de dépressions dans le golfe du Bengale provoquant de violents orages et parfois des cyclones.

Villes principales

Mumbai (Bombay)

Mumbai, 15 millions d'habitants, est le premier centre d'affaires du pays. Port de la côte ouest situé sur une lagune de terre très pénétrée par la mer d'Oman, c'est le principal centre de communication entre l'Inde et l'étranger.

Industrie textile, chimie, pétrochimie (70 % des industries chimiques et pétrochimiques indiennes sont situées dans la région de Bombay), industries mécanique, métallurgique et de matériel électrique. La présence d'importantes ressources pétrolières et gazières, la situation de Bombay sur les grands axes du commerce international et le développement de sa place financière font de la ville l'une des premières métropoles asiatiques, siège de toutes les grandes compagnies.

Calcutta

Située dans l'état du Bengale Occidental, cette ville de 11 millions d'habitants est l'ancienne capitale administrative des Anglais jusqu'en 1912. Ville de contraste où se côtoient la grande culture et la misère. C'est le premier centre industriel, financier et commercial de l'Inde Orientale.

New-Delhi

Avec 8,5 millions d'habitants, New Delhi est la capitale fédérale de l'Union indienne depuis 1964. Elle est située sur le Jamuna, dans le territoire enclavé de l'Etat de Haryana, à une altitude de 330 m. C'est une ville administrative dotée désormais de deux zones industrielles.

La ville ancienne de Delhi est voisine de la ville résidentielle de New Delhi, inaugurée en 1931.

La capitale indienne est très étendue du fait d'un plan d'occupation des sols qui interdit les constructions en hauteur (sauf dans le quartier commercial et d'affaires -Connaught Place).

Autres villes

Chennai (ex-Madras)

Ville de l'Inde du Sud et capitale de l'Etat du Tamil Nadu, elle est située sur la côte de Coromandel. Elle compte 5,5 millions d'habitants. Son port artificiel exporte principalement les produits de l'intérieur : coton, cuir, arachides, tabac, mica, magnésium et divers produits industriels et artisanaux. C'est également un centre industriel (textiles, chimie, pétrochimie, construction automobile) et universitaire important. L'été est chaud et long (33 à 35°). L'humidité est maximale en octobre et novembre. Le temps est beau, sec et frais de décembre à février (25°).

Pondichéry

Cette ville compte environ 900.000 habitants, mais la population croît rapidement. Ancienne ville coloniale française, composée de la « ville blanche » et de la « ville indienne », elle possède un patrimoine immobilier intéressant tracé « à la française » et des noms de rues français qui subsistent encore.

Bangalore

Située dans l'état du Karnataka à une altitude 921 m, Bangalore comporte 4,16 millions d'habitants avec l'agglomération. Des industries textiles, aéronautiques et chimiques y sont implantées. C'est aussi la "Silicon Valley" de l'Inde.

Hyderabad (Andhra Pradesh)

4,30 millions d'habitants avec l'agglomération. Centre textile, métallurgie et horlogerie. Températures moyennes en hiver : 22° ; en été : 27°. Pluviométrie annuelle moyenne : 772 mm essentiellement d'août à décembre.

Ahmedabad (Goudjerat)

Altitude 55 m, 3,8 millions d'habitants avec l'agglomération. Centre textile important. Températures moyennes en janvier : 21° ; en mai : 33° ; en août-septembre : 23°. Pluviométrie moyenne annuelle : 804 mm essentiellement de juillet à fin septembre avec un maximum en juillet.

Autres villes importantes

Jaipur (3,4 millions d'habitants), Pune (2,5 millions), Nagpur (2,5 millions), Lucknow (2 millions), Agra, Varanasi ou Benares, Indorre, Madurai, Jabalpur, Allahabad, Srinagar, Darjeeling etc.

En Inde, 25 villes comptent plus d'un million d'habitants. En effet, l'exode rural a conduit à la surpopulation des villes, autour desquelles se sont développés des bidonvilles. Les autorités s'efforcent de doter ces derniers d'infrastructures de base : égouts, eau potable. Les villes souffrent, pour la plupart, d'une importante pollution atmosphérique.

Economie

Présentation générale

L'Inde présente un des PIB/hab les plus faibles du monde, et 30 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Pourtant, on ne peut pas la qualifier de pays émergent ou sous-développé. En effet, l'Inde dispose de moyens humains et matériels lui permettant de maîtriser les technologies de pointe, telles que le nucléaire, le spatial ou l'informatique, et de jouer un rôle stratégique au niveau mondial.

Autre particularité: la diversité des ratios entre les divers Etats (par exemple, le PIB/hab du Bihar est de 161\$/habitant, contre 544\$/hab dans le Punjab), fait du sous-continent indien une entité économique à part.

Agriculture

L'agriculture occupe 67% de la population active et contribue pour 24% au PNB du pays.

Grâce à la diversité des climats et à une importante disponibilité en terres arables (57% de la surface du pays), l'Inde est devenue la 4ème puissance agricole mondiale. Le pays a une forte tradition rurale, et la plupart des exploitations sont familiales.

Les premières cultures sont : le riz (135 millions de tonnes, deuxième rang mondial), nourriture de base des habitants de l'est, et le blé (70 millions de tonnes, deuxième rang mondial), nourriture de base des habitants de l'ouest. Les cultures à vocation plus commerciale sont : le thé (0,75 million de tonnes, premier rang mondial), cultivé dans les régions du Bengale et de l'Assam, la canne à sucre (315 millions de tonnes, premier rang mondial), le jute, le coton (6,2 millions de tonnes, deuxième rang mondial), les huiles végétales, le café, etc.

Suite à la "révolution verte" menée dans les années 70 par Indira Gandhi, les risques de famine ont été écartés, et l'autosuffisance en denrées essentielles semble acquise. L'Inde s'applique aujourd'hui à rationaliser la production afin d'augmenter les rendements : elle est à la pointe de la réflexion sur les OGM, les hormones. Un effort considérable est accompli dans la production d'engrais, l'irrigation, la recherche agronomique, l'organisation, les conditions de stockage.

La balance agricole est excédentaire, mais les exportations sont faibles, la priorité étant donnée à la demande intérieure.

L'Inde possède un cheptel de bovins (vaches et buffles) qui la place au premier rang mondial, mais qui n'assure que 10% de la production mondiale de lait (second producteur après les Etats-Unis).

L'Inde occupe le sixième rang mondial pour les produits de la mer.

Energies et Industries

Ce secteur occupe 13% de la population active et contribue pour 28% au PNB du pays.

L'Inde exploite de nombreux minerais, et se situe parmi les premiers producteurs du monde de manganèse, chrome, fer, bauxite, uranium. Cependant, les gisements sont en général sous-exploités. En valeur, le charbon et la lignite, qui couvrent 60 % de la consommation d'énergie du pays, représentent 82% de la production du secteur minier. L'Inde dépend de l'étranger pour environ la moitié de sa consommation de pétrole. Le pétrole représente à lui seul près de 20% du total des importations.

Presque tous les produits de consommation sont fabriqués sur place. L'Inde est un grand pays manufacturier qui dispose d'un vaste marché intérieur.

L'industrie automobile est détenue à 80% par la société Maruti-Suzuki, mais plusieurs constructeurs étrangers se sont implantés récemment en Inde. En effet, avec un taux de pénétration inférieur à 5 voitures pour 1000 habitants, le marché présente de belles perspectives de croissance.

L'industrie textile joue un rôle primordial dans l'économie, avec 15 millions de personnes travaillant dans ce secteur, 7,5% du PIB et 25% des exportations. Le prochain défi pour la filière sera de réussir l'intégration dans le commerce mondial lors du démantèlement des accords multifibres en 2005. La libéralisation des échanges va obliger l'Inde à une modernisation accélérée de son industrie textile, en l'exposant aux exigences de qualité et de compétitivité qui dominent la scène internationale.

L'informatique a connu une progression fulgurante depuis le début des années 80. Les fabricants indiens de matériels informatiques, notamment de micro-ordinateurs, bénéficient de conditions idéales : des coûts de production bas, une main d'oeuvre hautement qualifiée.

L'industrie pharmaceutique bénéficie des mêmes avantages, auxquels s'ajoute une législation particulière (absence de brevets sur les produits et les procédés de fabrication). Les fabricants de médicaments génériques, tournés en majorité vers l'export, sont reconnus pour la qualité de leur production et la compétitivité de leurs prix.

Enfin, l'Inde se distingue par le dynamisme de son industrie aéronautique et spatiale: le budget du programme spatial est le huitième au monde.

Services

Les services occupent 20% de la population active et contribuent pour 48% au PNB du pays.

Le secteur bancaire est actuellement en pleine restructuration. L'état encourage la fusion des banques les plus solides et la fermeture des plus fragiles, l'objectif étant de développer des banques indiennes de taille mondiale. Actuellement, seules trois banques indiennes comptent parmi les 100 premières d'Asie.

Avec le plus grand nombre de souscriptions à des polices d'assurance-vie au monde, le secteur des assurances affiche un réel dynamisme (+ 15 à 20% par an). Alors que 80% de la population vit sans aucune couverture, le potentiel reste immense.

Dans un pays immense tel que l'Inde, la maîtrise de l'espace est un enjeu considérable, c'est pourquoi M. Vajpayee avait annoncé, dès son arrivée au pouvoir, un vaste programme de construction et d'élargissement des routes: d'une part sur les axes Nord-Sud (Srinagar-Kanyakumari) et Est-Ouest (Silchar-Porbandar), et d'autre part autour du quadrilatère reliant les 4 principales villes : Delhi, Calcutta, Madras, Bombay. Ce projet colossal (13 000 km, 11 000 Millions de \$) est en cours et devrait s'achever vers 2006.

Même si le nombre des touristes reste limité, avec environ 2,5 millions de visiteurs étrangers par an , le secteur du tourisme représente le 2ème poste d'entrée en devises du pays après le textile. Le développement du tourisme est freiné par les carences dans les infrastructures de transport et le manque d'hôtels, mais il est encouragé par les autorités locales, et favorisé par les nombreux atouts du pays : histoire millénaire, variété des sites, traditions culturelles, artistiques, etc.

En résumé

Après trois excellentes années où la croissance a dépassé 7%, l'économie indienne est entrée dans une phase de décélération lente.

Les raisons en sont essentiellement internes : faiblesse de la demande intérieure dont elle dépend largement consécutive à la sécheresse et à deux mauvaises saisons agricoles, faiblesse de l'investissement, stagnation des réformes. En effet, le pays est engagé dans un lent processus de réformes visant à augmenter les recettes fiscales, diminuer le nombre des fonctionnaires et accélérer les privatisations. Bien que l'Inde soit relativement protégée des chocs extérieurs du fait de son faible degré d'ouverture, la crise internationale actuelle fait peser à moyen terme des incertitudes sur une économie déjà en perte de vitesse.

En 2001/02, la croissance devrait se situer autour de 5%. Pour 2002/03, les effets du ralentissement de l'économie mondiale pourraient être compensés par les effets différés de la bonne récolte agricole due à la mousson de l'été 2001. Le principal sujet d'inquiétude est le déficit budgétaire public qui, loin de se réduire comme le souhaiterait le gouvernement, a tendance à se creuser : reconstruction du Gujrat sinistré après le tremblement de terre de 2001, dépenses militaires, subventions au secteur rural et à celui de l'énergie.

Les Etats-unis sont le premier fournisseur et le premier client de l'Inde.

Les échanges commerciaux avec la France restent très modestes : la France exporte environ 1 milliard de \$ vers l'Inde, et importe environ 1,5 milliard. L'Inde est notre 44ème client, et 33ème fournisseur.

Principaux indices

P.I.B. (en milliards de \$) : 486

P.I.B. / habitant en \$ (à parité de pouvoir d'achat) : 471

Croissance annuelle (%) : 4,8

Taux d'Inflation (en %) : 4,9

Taux de chômage (en %) : 15

Importations (en millions de \$) : 53779

Exportations (en millions de \$) : 44454

(Données 2002)

Le chiffre officiel du chômage est 15 %, mais peu significatif à cause du sous-emploi élevé (57%) de la main-d'oeuvre du secteur rural.

Vie pratique

Entrée et séjour

Passeport, visa, permis de travail

Pour toute information relative aux formalités de séjour en Inde, il est vivement conseillé de prendre contact avec l'un des consulats mentionnés ci-dessus.

Le site internet de l'ambassade de l'Inde en France : <http://www.amb-inde.fr> .Tout voyageur français à destination de l'Inde doit être muni d'un visa délivré par l'ambassade de l'Inde territorialement compétente, sous peine de se voir interdire l'entrée du territoire par les agents d'immigration et de devoir regagner la France après une rétention administrative.

Tourisme / affaires

Les visas de tourisme / affaires (3 ou 6 mois) sont délivrés sur présentation d'un passeport dont la durée de validité est au moins supérieure de 3 ou 6 mois selon la nature du visa sollicité.

Stage

Les personnes désireuses d'effectuer un stage (rémunéré ou bénévole) en Inde devront solliciter le visa adéquat (visa « X » ou visa « E ») qui permet seul une éventuelle prolongation du séjour au delà de la durée initialement prévue.

Restrictions

L'accès à un certain nombre de zones du territoire indien (Arunachal Pradesh, Manipur, Mizoram, Nagaland, certaines parties de l'Himachal Pradesh et du Sikkim, territoire de l'Assam, Tripura, Magalaya, Îles Andaman et Nicobar, Îles Laccadive, Minicoy et Amindivi) n'est autorisé qu'aux titulaires de permis spéciaux délivrés par les représentations indiennes à l'étranger ou localement, après des démarches longues (minimum 6 semaines), sur présentation de justificatifs.

Modification de la nature du visa

Une fois en Inde, il est rigoureusement impossible de modifier la nature du visa. En aucun cas, les autorités n'acceptent de transformer un visa de tourisme en visa de stagiaire ou d'étudiant. Ces demandes sont systématiquement rejetées par les autorités indiennes.

Pour toute démarche concernant la prorogation du visa ou l'obtention d'un visa de sortie du territoire en cas de perte ou de vol de passeport, nos ressortissants peuvent s'adresser à Delhi au « Foreigners Regional Registration Office » (FRRO) Hans Bhawan (near ITO) New Delhi Tél. : 91 (11) 331 97 81 ou 91 (11) 331 81 79

◆ Pour en savoir plus : <http://www.mfe.org/default.aspx?SID=12360>

Formalités douanières

Il peut être utile de prévoir dans le déménagement les produits pharmaceutiques et de beauté, les produits pour bébé, les chaussures pour femme, la plupart des équipements sportifs, les lainages d'hiver, lingerie et bas. Il peut être appréciable également d'avoir couvertures, couettes et draps housses, boîte à outils, cristallerie peu fragile.

Malgré les délais, le bateau est la meilleure solution pour les déménagements importants. Elle est moins onéreuse et plus sûre si l'on a des objets fragiles. Il faut cependant éviter de déménager en période de mousson en raison des risques de stockage à l'air libre.

Les déménageurs français assurent en général très bien les déménagements sur l'Inde, avec l'aide d'un correspondant local. Pour New Delhi, Calcutta et Pondichéry (via Chennai), le délai est de 2 mois à 2 mois et demi porte à porte. Pour Bombay, il est de un mois et demi.

Formalités :

- connaissance maritime
- inventaire détaillé chiffré
- bill of entry
- copie certificat d'assurance
- copie passeport.

Une surveillance étroite lors de l'ouverture du conteneur et de son déchargement est indispensable.

Par avion, la durée est de deux semaines. Les documents requis sont les mêmes, plus une lettre de transport aérien.

Une taxe de 60 % sera perçue sur la valeur résiduelle de tout matériel électrique informatique et l'électro-ménager. Les autres effets, vêtements, meubles, livres, bibelots, ne sont pas taxés.

- ◆ Pour en savoir plus : <http://www.mfe.org/default.aspx?SID=12333>

Vaccination

Aucune vaccination n'est exigée à l'entrée du pays, pour un voyageur en provenance de France.

Il est conseillé, pour des raisons médicales :

Adultes : mise à jour des vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite; vaccination contre la typhoïde, l'hépatite A, l'hépatite B.

Enfants : vaccinations recommandées en France par le Ministère de la Santé - et en particulier: B.C.G. et hépatite B dès la naissance, rougeole dès l'âge de 9 mois.

Rage pour un séjour de longue durée. Encéphalite japonaise à partir de l'âge d'un an à faire sur place. Méningocoque A + C.

On peut trouver sur place des vaccins sous forme injectable : Hépatite A, Hépatite B, Typhoïde, Tétanos, Poliomyélite, Méningite, Rage.

- ◆ Pour en savoir plus : <http://www.mfe.org/default.aspx?SID=12386>

Animaux domestiques

Les formalités à accomplir avant le départ de France diffèrent selon que le pays de destination est situé hors ou au sein de l'Union européenne.

- Le pays de destination se trouve hors de l'Union européenne
- Le pays de destination se trouve dans l'Union européenne (sauf Irlande, Malte, Suède et Royaume-Uni)
- Le pays de destination est l'Irlande, Malte, la Suède ou le Royaume-Uni

Le pays de destination se trouve hors de l'Union européenne

Certains pays réglementent l'entrée des animaux sur leur territoire (permis d'importation, quarantaine, interdiction). Prévoyez un délai d'au moins dix jours pour effectuer toutes les formalités, voire de plusieurs mois pour les pays exigeant une quarantaine.

Pour connaître les conditions exactes, vous devrez prendre contact :

1. avec l'ambassade en France du pays de destination. Si, au cours de son transport de la France vers le pays de destination, l'animal doit transiter par un ou plusieurs pays, vous devrez également vous conformer à la réglementation du ou des pays de transit de l'animal. A noter que certains pays refusent le transit d'animaux.

Des informations générales sur la réglementation de nombreux pays sont également disponibles sur le site Internet de l'Association internationale du transport aérien (AITA) (www.iatatravelcentre.com/ Rubrique " country information > select your destination > pets "), ainsi que sur celui de l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort : www.vet-alfort.fr/ rubrique " ressources > sites spécialisés > voyager dans le monde entier avec son animal de compagnie ").

2. le cas échéant, avec la ou les compagnies aériennes pour connaître les conditions de transport de l'animal (en soute ou en cabine, normes des cages, nourriture, etc.).

Pour connaître les normes internationales de transport des animaux et des cages, vous pouvez consulter le site Internet de l'Association internationale du transport aérien (AITA) : www.iata.org/ " areas of activity > cargo > live animals > traveller's pet corner ".

Si l'ambassade dispose d'une information particulière, celle-ci doit être communiquée à votre vétérinaire traitant, titulaire d'un mandat sanitaire, qui vous guidera pour la suite.

Dans le cas où l'ambassade ne disposerait pas d'informations sur la réglementation sanitaire de son pays, vous devrez respecter, par défaut, les conditions suivantes :

- l'animal doit être en règle vis-à-vis des exigences réglementaires françaises en matière de santé et de protection animales. Pour plus de renseignements sur la réglementation française, vous pouvez prendre contact avec votre vétérinaire traitant, titulaire d'un mandat sanitaire, ou la Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) de votre département. Vous trouverez les coordonnées des DDSV sur le site Internet du ministère de l'Agriculture et de la Pêche : <http://agriculture.gouv.fr/> rubrique " ministère > organisation du ministère > services déconcentrés > le ministère en départements ".
- les documents suivants sont obligatoires pour l'animal et doivent être établis par le vétérinaire traitant, titulaire d'un mandat sanitaire :
 - identification par micropuce ou tatouage ;
 - certificat de vaccination contre la rage en cours de validité ;
 - certificat international de bonne santé, établi par le vétérinaire traitant, titulaire du mandat sanitaire, dans la semaine précédant le départ de France.
- Il est également conseillé de faire procéder à un titrage des anticorps anti-rabiques dans un laboratoire agréé et de se munir du carnet de vaccination tenu à jour de l'animal.

Vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec le service " santé et protection animales " de la Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV) dont relève le vétérinaire traitant, pour la validation des documents établis par celui-ci.

Légalisation des documents

Certains pays exigent que les documents validés par la DDSV soient ensuite légalisés ou munis de l'Apostille. Il convient donc de se renseigner sur ce point auprès de l'ambassade du pays de destination .

Pour connaître le régime de légalisation du pays de destination, vous pouvez également consulter le site Internet du ministère des Affaires étrangères et européennes : www.diplomatie.gouv.fr/ Rubrique " les Français et l'étranger > vos droits et démarches > légalisation de documents > régime de légalisation selon le pays ".

L'Apostille s'obtient auprès des cours d'appels. Vous pouvez trouver leurs coordonnées sur le site Internet du ministère de la Justice : www.justice.gouv.fr/ Rubrique " annuaires et contacts > annuaires des juridictions ".

La légalisation est effectuée par le bureau des légalisations du ministère des affaires étrangères. Pour toute information sur les légalisations, vous pouvez consulter le site Internet du ministère des Affaires étrangères et européennes : www.diplomatie.gouv.fr/ Rubrique " les Français et l'étranger > vos droits et démarches > légalisation de documents " ou contacter :

- **le bureau des légalisations**

57 boulevard des Invalides - 75007 Paris

Téléphone (de 14 à 16 heures) : 01 53 69 38 28 / 01 53 69 38 29 - Télécopie : 01 53 69 38 31

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site Internet du ministère de l'Agriculture et de la Pêche : <http://agriculture.gouv.fr/> Rubrique " santé et protection des animaux > animaux de compagnie > transport > exportation de carnivores domestiques vers les pays tiers ".

Le pays de destination se trouve dans l'Union européenne (sauf Irlande, Malte, Suède et Royaume-Uni)

Une information très détaillée est disponible sur le site Internet du ministère de l'Agriculture et de la Pêche : <http://agriculture.gouv.fr/> Rubrique " santé et protection des animaux > animaux de compagnie > transport > voyager avec son animal de compagnie dans l'Union européenne ".

Les chiens, les chats et les furets doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être identifiés par tatouage ou par puce électronique ;
- être valablement vaccinés contre la rage ;
- être titulaires d'un passeport délivré par un vétérinaire habilité attestant de l'identification et de la vaccination contre la rage de l'animal ;
- dans le cas de la Finlande, avoir subi un traitement contre l'échinococcose moins de 30 jours avant le départ. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet suivant : www.evira.fi/portal/en/ rubrique " animals and health > import and export ".

Le système d'identification électronique, ainsi que la reconnaissance de la validité de la vaccination contre la rage, peuvent varier d'un Etat membre à l'autre. Il est donc vivement recommandé de prendre contact avec l'ambassade du pays de destination .

En France, la réalisation de la primo-vaccination antirabique n'est considérée comme valable qu'à partir de 21 jours après la fin du protocole de vaccination prescrit par le fabricant. La vaccination antirabique de rappel est considérée en cours de validité le jour de sa réalisation.

Le pays de destination est l'Irlande, Malte, la Suède ou le Royaume-Uni

Les chiens et les chats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être âgés d'au moins 3 mois ;
- être identifiés par puce électronique. Mais la Suède reconnaît également la méthode d'identification par tatouage ;
- être valablement vaccinés contre la rage ;
- avoir subi un titrage sérique des anticorps antirabiques, sauf pour les furets (examen de laboratoire effectué sur un prélèvement sanguin et permettant de s'assurer de la validité de la vaccination de l'animal contre la rage) dans un laboratoire agréé par l'Union européenne . Le résultat doit être supérieur ou égal à 0,5 UI/ml ;
- être titulaire d'un passeport délivré par un vétérinaire titulaire d'un mandat sanitaire ;

- avoir subi un traitement contre les tiques et l'échinococcose ;
- pour Malte et le Royaume-Uni, être acheminés par un moyen de transport reconnu.

Attention :

La réglementation diffère selon le pays sur les points suivants :

- la méthode d'identification ;
- le délai à respecter entre la vaccination contre la rage et le prélèvement sanguin ;
- le délai à respecter entre le prélèvement sanguin et la date d'expédition de l'animal ;
- le délai à respecter entre la date du traitement contre les tiques et contre l'échinococcose et l'expédition de l'animal.

Il est, par conséquent, conseillé de prendre contact avec l'ambassade du pays de destination et de consulter les sites Internet suivants :

- Site du ministère irlandais de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation : www.agriculture.gov.ie/ rubrique " animal health and welfare > EU pet travel and pet passport ".
- Site du ministère suédois de l'Agriculture : www.sjv.se/ rubrique " animal health and welfare > import and export of live animals ".
- Site du ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Questions rurales du Royaume-Uni : www.defra.gov.uk/ rubrique " animal health and welfare > bringing pets to the UK ".
- Site de Malte : www.mrra.gov.mt/

Dernière mise à jour : 03/06/2009.

Maintien du contact avec la France

Ambassade et consulat de France

Pour consulter l'annuaire des ambassades et consulats de France à l'étranger , [cliquez ici](#)

Démarches administratives consulaires

Inscription au registre des Français établis hors de France

Dès votre arrivée dans le pays d'accueil, il est vivement recommandé d'accomplir certaines formalités auprès du consulat, notamment l'inscription au registre des Français établis hors de France. Même si cette démarche n'est pas obligatoire, elle est essentielle pour assurer efficacement votre protection consulaire en cas de difficulté ou de péril grave.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la thématique " [démarches administratives](#) " sur le site de la Maison des Français de l'Etranger.

Le droit de vote à l'étranger

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la thématique sur les " [élections](#) " sur le site de la Maison des Français de l'Etranger.

Français en difficulté

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la thématique " [Français en difficulté](#) " sur le site de la Maison des Français de l'Etranger.

Dernière mise à jour : 08/09/2008.

Autorités françaises dans le pays

Réseau français de coopération et d'action culturelle

Les coordonnées des centres culturels, des alliances françaises, des instituts français, des instituts de recherche et des services de coopération et d'action culturelle de votre pays de résidence sont répertoriées dans le carnet d'adresse du réseau français de coopération et d'action culturelle à l'adresse suivante : www.diplomatie.gouv.fr/ Rubrique "services et formulaires > annuaires, adresses > réseau de coopération et d'action culturelle".

Service économique

Vous pouvez trouver les coordonnées et le site Internet du Service économique de votre pays de résidence en consultant le site Internet suivant : www.dgtpe.fr/se/ .

Vos élus à l'Assemblée des Français de l'étranger

Pour toute information sur l'Assemblée des Français de l'étranger et pour connaître les conseillers et les Sénateurs qui représentent les Français établis hors de France, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

- l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) : www.assemblee-afe.fr/ Rubrique "AFE > Annuaire" ;
- le Sénat au service des Français de l'étranger : www.expatries.senat.fr/

Associations dans le pays

Associations françaises New-Delhi

Association Démocratique des Français à l'Etranger (ADFE)

M. Ulysse Pouscoulous
Unesco house B5/29, Safdarjung Enclave Prooui Marg,
110 029 New Delhi
Email: pousmal@mantraonline.com

Association Française de Bienfaisance (Aide et soutien aux Français en difficulté)

Ambassade de France
2/50-E Shantipath, Chanakyapuri
New Delhi 110 021

Les femmes francophones de Delhi

Objet de l'association : Animation culturelle
Mme Françoise Perrier
Téléphone: (011) 692 65 14

Delhi Accueil

Présidente : Corinne MARQUIS
Téléphone : 91 9810 30 68 02
Courriel : contact@delhi-accueil.com - Internet : www.delhi-accueil.com/

Bombay

Association Club France

Consultez le Consulat General de Bombay

Pondichéry

Association des Parents d'Elèves du Lycée Français

Villa Oscar
17, rue des Capucines
Ariancoupom 605007 Pondichéry
Téléphone : (413) 347 852

Association Démocratique des Français à l'Etranger

M. Jean Couppoussamy
51, rue Isvarankoil
Mairie Oulgaret

Union des Français de l'Etranger

M. Mouhamad Moustafa
2, rue Baslieu
605 001 Pondichéry
Tél : 91 413 34 79 66
Fax : 91 413 33 27 76
Email : ind.pondichery@ufe.asso.fr

Associations franco-indiennes

Chambre de commerce et d'industrie franco-indienne

Indo-French Chamber of Commerce and Industry
Head Office
B 5 Venkatesh Chambers, Prescott Rd - Bombay 400 001
Téléphone : 00 (91 22) 206 46 60 / 207 27 56 - Fax : 00 (91 22) 206 46 19
ifcci@hathway.com - www.ifcci.org.in/

Section de New Delhi

Indo-French Chamber of Commerce and Industry
Northern Regional Council - PHD House, Khel Gaon Marg - New Delhi 110 016
Téléphone : (011) 686 38 01/04 - Fax : (011) 686 31 35

Section de Calcutta :

Indo-French Chamber of Commerce and Industry
Eastern Regional Council - c/o INCON, 7C Embassy - 4, Shakespeare Sarani - Calcutta 700071
Téléphone : (033) 242 8185, (033) 242 8492 et (033) 242 2300 - Fax : (033) 242 8185

Section de Pondichéry :

Indo-French Chamber of Commerce and Industry
Southern Regional Council - C/o Arjay Management Pvt Ltd - Arjay Apex Centre
24, College road - Chennai 600 006
Téléphone : (044) 824 15 72 et (044) 827 96 41 - Fax : (044) 8247 82 62

La Chambre de commerce et d'industrie franco-indienne comporte également des sections à Bangalore, Chandigarh, Chennai, Hyderabad.

Agence pour la coopération technique et industrielle à Calcutta

Indo-French Technical Association
c/o INCON, 7C Embassy - 4, Shakespeare Sarani - Calcutta 700071

A noter qu'il existe de nombreuses associations franco-indiennes dans la région de Pondichéry.

◆ Pour en savoir plus : <http://www.mfe.org/default.aspx?SID=12319>

Télévision - Radio

Il est possible de capter des émissions retransmises par Radio France Internationale à condition de disposer d'un poste radio à ondes courtes assez sophistiqué, ou d'une antenne satellite. L'audition est assez moyenne, et variable selon les régions. La liste des fréquences et des programmes est disponible sur le site Internet de RFI : <http://www.rfi.fr>

Presse française

La presse française n'est pas diffusée en Inde, à part quelques revues dans les kiosques des grands hôtels. Il est donc souhaitable de souscrire des abonnements personnels, tout au moins en ce qui concerne les hebdomadaires et les mensuels, les délais de réception ne permettant pas les abonnements à des quotidiens. Il n'y a pas de restrictions à l'importation de journaux, livres et cassettes, sauf pour les ouvrages à caractère pornographique qui sont interdits également à la vente. De même, les cartes du Cachemire publiées par certaines revues sont systématiquement censurées si elles ne correspondent pas à la position indienne.

On trouve quelques livres français à la librairie française "French Book Center" (Block A, Shop n° 3, Defence Colony) à New-Delhi. A Calcutta, la librairie "Shatabdi Press Book" (Park Street, Calcutta 700 016) assure la diffusion d'ouvrages français. A Pondichery, trois établissements proposent des livres en Français : la librairie Française (rue Suffren), la librairie "Kailash" (rue Bussy) et la librairie Presse-Bureau (42 rue François Martin). Les publications françaises sur place sont notamment "le Trait d'Union", mensuel d'information de la communauté française à Pondichery, et la "Fenêtre jarkhora", publication de l'Alliance française de Delhi.

Poste

Le courrier est acheminé dans un délai moyen d'une semaine, qui peut aller jusqu'à 15 jours (plus rapide dans le sens France-Inde). Les services des postes sont lents mais relativement fiables. Toutefois, la poste retient les colis si le contenu est taxable.

Téléphone - Internet

Le fonctionnement du réseau téléphonique est satisfaisant. De nombreuses cabines ouvertes sont installées en ville, ce qui pose toutefois un problème d'insonorisation. A Calcutta, Il existe de nombreuses boutiques faisant office de "cabines téléphoniques" d'où l'on peut appeler la France et envoyer des télécopies. Pour appeler l'Inde depuis la France, composer le 00 91, suivi de l'indicatif de la ville: 11 pour New-Delhi, 22 pour Bombay, 33 à Calcutta...

Pour appeler la France, composer le 00 33 et l'indicatif régional sans le 0.

L'usage du courrier électronique est très développé. De nombreux cyber-cafés proposent des accès à environ 60 roupies la demi-heure.

◆ Pour en savoir plus : <http://www.tv5.org/TV5Site/voyageurs/accueil.php>

Cadre de vie

Conditions générales de sécurité

Vous trouverez des informations, régulièrement actualisées, sur les conditions de sécurité en Inde sur le site " conseils aux voyageurs " du ministère des Affaires étrangères et européennes : www.diplomatie.gouv.fr/ Rubrique " conseils aux voyageurs ".

Loisirs

Le cinéma propose presque exclusivement des films indiens, en hindi et tamoul, parfois en anglais. Ce sont principalement des comédies musicales, films d'aventure et policiers qui sont largement diffusés au travers d'un réseau de 14.000 salles réparties dans tout le pays. Le cinéma indien est le premier producteur mondial de films (environ 800 par an). Si certaines salles de cinéma offrent un confort sommaire, il en existe également de bon confort et les multiplexes commencent à faire leur apparition à New-Delhi et Bombay.

Les théâtres sont assez nombreux à New-Delhi, Bombay, Calcutta. Les pièces sont jouées en hindi, en bengali ou en anglais.

De nombreux spectacles de danse et de musique indienne sont donnés, en particulier pendant la saison d'hiver, et sont souvent présentés dans le cadre de festivals. On peut également entendre des concerts de musique classique, et assister à des spectacles de ballets et de mimes donnés par des compagnies étrangères.

Les expositions sont nombreuses. A New-Delhi, elles concernent des domaines très divers (peinture, gravure, photographie, sculpture, poterie). A Calcutta et Bombay, elles sont consacrées essentiellement à la peinture.

La vidéo est répandue et il existe de plus en plus de clubs vidéo, notamment à New-Delhi, Bombay et Calcutta. Toutefois, le choix des films est limité et il est impossible de se procurer des cassettes en français. Il est conseillé d'apporter un magnétoscope multisystème et de prévoir des cassettes pour enfants. Il est possible de louer des cassettes auprès des services culturels français.

On peut également se procurer des livres en français dans les bibliothèques des Alliances françaises et des services culturels et des ouvrages en anglais dans les universités (notamment à New-Delhi).

La télévision comporte une quarantaine de chaînes, aux programmes inégaux. Le câble, disponible à New Delhi, Bombay, Pondichéry et Calcutta, permet de recevoir des chaînes étrangères (CNN, BBC, TV5, CFI, DW, Star Plus, Star Movies, Cartoons Network, MTV, etc). On peut aussi s'équiper d'une antenne parabolique pour capter d'autres programmes. Le système adopté est PAL.

Les radios locales indiennes diffusent alternativement de la musique locale, des informations et des entretiens (en hindi ou bengali).

Tourisme

Les sites touristiques et historiques sont aussi nombreux que divers. L'Inde en général et, en particulier, les Etats du Nord, offrent des possibilités de tourisme innombrables.

Aux environs de New-Delhi il est possible de visiter les réserves animales et végétales, les multiples palais et d'apprécier les nombreuses collections de peinture dans les musées et les galeries d'art de la ville.

Dans l'Etat du Rajasthan, les forteresses rajpoutes de Jaisalmer et Jodhpur, les villes de Jaipur et Udaipur, les temples de Mount Abu et Ranakpur, etc.

Uttar Pradesh : Agra (Taj Mahal), Lucknow, contreforts himalayens : Moossorie, Nainital, Almora. Himachal Pradesh : vallées himalayennes (la Suisse indienne), Kulu, Manali. Ladadh (et vallée du Zanskar). Il convient de noter qu'en raison de la situation de guerre civile qui sévit dans l'Etat de Jammu et Cachemire, le tourisme est formellement déconseillé dans cette région.

La région de Bombay : Iles d'Elephanta (à 10 km de Bombay), Goa (ancienne possession portugaise), Aurangabad pourvue d'un riche patrimoine archéologique et artistique, belles plages de sable.

Calcutta et dans un rayon de 700 km : vers le sud, Bhubaneswar et Konarak (nombreux temples du VIIIème au XIIème siècle), Bishnupar (temples des XVIème et XVIIème siècles), Chandernagore (quelques traces de la présence française), Bandef (quelques traces de la présence portugaise), Murshidabad (architecture bengali musulmane), Darjeeling (station

climatique préhimalayenne), réserve de tigres du Bengale, Puri, Dhiga et Gopalpur (plages).

Enfin, l'Himalaya (pour le ski, le trekking et la pêche) et les centres de villégiatures de l'Himachal Pradesh et du Cachemire et le Ladakh.

Pondichery : la région est riche en temples mais beaucoup sont situés à des distances importantes (100 à 400 km).

Pour des renseignements à caractère touristique, s'adresser à :

Office national indien du Tourisme

11-13 bis boulevard Haussmann - 75009 Paris

Téléphone : 01 45 23 30 45 / 45 23 39 65 - Télécopie : 01 45 23 33 45

Courriel : indtourparis@aol.com - Internet : www.incredibleindia.org/

Fêtes légales

La plupart des dates de fêtes légales varient en fonction du calendrier lunaire. Elles sont différentes selon les Etats :

Principales fêtes à New-Delhi (année 2000) :

- 26 janvier : Fête de la République
- 20 mars : Holi
- 15 août : Jour de l'Indépendance de l'Inde
- 2 octobre : Anniversaire de Gandhi
- 19 octobre : Dussehra
- 7 novembre : Diwali
- 25 décembre : Noël
- 20 janvier : Idu'l Fitr pour les Musulmans
- 29 mars : Idu'l Zuha pour les Musulmans
- 23 novembre Guru Nanak pour les Sikhs

Principales fêtes à Calcutta (année 1999) :

- 26 janvier : Fête de la République
- 02 mars : Doljatra (Holi)
- 29 mars : Id-Uz-Zoha (Bakrid)
- 15 avril : Bengali New Year
- 15 août : Fête de l'Indépendance
- 02 octobre : Anniversaire de Gandhi
- octobre : Durga Puja
- 07 novembre : Kali Puja
- 25 décembre : Noël

Principales fêtes à Bombay (année 1999) :

Jours chômés :

- 26 janvier : Fête de la République
- 2 mars : Holi
- 18 mars : Gudi Padwa
- 13 septembre : Ganesh chaturthi
- 14 octobre : Dassehra
- 1er novembre : Toussaint
- 8 novembre : Diwali (Balipratipada)
- 10 novembre : Diwali (Bhaubeej)

Jours fériés :

14 février : Mahashivaratri
17 avril : Shivaji Jayanti
1er mai : Maharashtra day
15 août : Fête de l'Indépendance indienne
22 août : Parsi New Year
2 octobre : Gandhi Jayanti
7 novembre : Diwali (Laxmi Poojan)
25 décembre : Noël

Principales fêtes à Pondichery (année 2000) :

14 janvier : Pongal
26 janvier : Fête de la République
13 avril : jour de l'an tamoul
15 août : Fête de l'Indépendance
1 septembre : Fête de Ganesh (fête mobile)
2 octobre : naissance de Gandhi / Fête des Armes
26 octobre : Deepavali

◆ Voir aussi : <http://www.tv5.org/TV5Site/voyageurs/accueil.php>

Sports

Il est possible de s'adonner au tennis, au golf, au polo, à la natation, à l'aviron, à l'équitation, au squash, au football, etc. Il existe des clubs dans ces différentes disciplines, le coût de l'abonnement annuel varie de 2.500 à 8.000 FF. Les plages sont en général polluées et dangereuses et la pratique des sports nautiques est déconseillée.

En raison du climat particulièrement éprouvant à New-Delhi, à Pondichéry et à Calcutta, il n'est pas possible de pratiquer certains sports tout au long de l'année.

Des rencontres sportives locales et internationales se déroulent régulièrement, et notamment en rugby, en cricket (qui est le sport national pratiqué par des millions d'Indiens), en hockey et en football. Des courses hippiques se déroulent en hiver dans les principales villes indiennes.

Les équipements sportifs sont disponibles sur place, mais à un coût assez élevé pour certains. Il est donc préférable de les emporter d'Europe.

Il est pratiquement exclu de pratiquer la chasse, l'administration indienne ne facilitant pas ce genre de sport.

La pêche se pratique peu en Inde. Soumise à l'obtention d'un permis, elle est réglementée différemment selon les régions. A Pondichery, le permis de pêche est délivré par le Centre d'Information de la ville. A Bombay, elle se pratique durant une certaine période.

Coût de la vie

Monnaie et change

L'unité monétaire est la roupie indienne.

Au 19 juillet 2002, la roupie indienne vaut 0,0202115 euros, c'est-à-dire qu'un euro équivaut à 49,48 roupies.

Modalités d'approvisionnement en monnaie locale : il est possible de se procurer des roupies soit par le change sur place, soit par la voie bancaire, notamment par l'ouverture d'un compte en devises ou en francs convertibles auprès d'un établissement financier agréé.

Les principales banques françaises implantées à New-Delhi et Bombay sont la BNP, le C.C.F., le Crédit Lyonnais, Indosuez, Paribas et la Société Générale.

Pour les établissements bancaires étrangers : Bank of Tokyo, Grindlay's Bank, Hong Kong Bank, Barclay's Bank, Citibank, ABN, Standart Chartered.

L'usage des chèques est peu répandu. Les cartes bancaires sont de plus en plus acceptées dans les grandes villes (attention toutefois aux fraudes). Les chèques de voyage sont convertibles auprès de quelques banques.

◆ Convertisseurs de devises: www.oanda.com/convert/classic

Opérations bancaires

On note un certain progrès vers la convertibilité de la monnaie nationale pour les transactions commerciales, mais le contrôle des changes reste très strict. On ne peut exporter ou transférer des roupies, à l'exception des expatriés qui investissent localement dans le cadre d'une joint-venture franco-indienne. Ces derniers, qui participent au capital de la société, sont autorisés par la Reserve Bank of India, à l'issue d'une longue procédure, à convertir en devises la rémunération de leurs investissements.

Budget

Le candidat à l'expatriation devra se garder de chercher à apprécier sa situation en convertissant tous les chiffres en euros, ou en tentant de déterminer le pouvoir d'achat en France du montant obtenu. Cette appréciation doit se faire avant tout sur le montant des dépenses dans le pays d'expatriation, qu'elles soient exprimées en monnaie locale ou en euros.

Des erreurs d'arrondis peuvent survenir.

Estimation du budget moyen mensuel nécessaire à un expatrié pour couvrir l'intégralité de ses dépenses :

Bombay

	Budget moyen en euros	Part du loyer et des charges
Pour un célibataire	5300	60 %
Pour un couple	6100	60 %
Pour un couple avec deux enfants	9200	70 %

Calcutta

	Budget moyen en euros	Part du loyer et des charges
Pour un célibataire	1500	40 %
Pour un couple	2300	40 %
Pour un couple avec deux enfants	3200	50 %

New Delhi

	Budget moyen en euros	Part du loyer et des charges
Pour un célibataire	1800	30 %
Pour un couple	2600	35 %
Pour un couple avec deux enfants	3800	40 %

Pondichéry

	Budget moyen en euros	Part du loyer et des charges
Pour un célibataire	1524	20 %
Pour un couple	1981	20 %
Pour un couple avec deux enfants	3049	20 %

Données 2002

Logement

Où se loger ?

Bombay

Prix moyen d'une chambre d'hôtel (chambre double)	roupies	Euros
Grand tourisme	6 411	130
Moyen tourisme	1 886	38

Calcutta

Prix moyen d'une chambre d'hôtel (chambre double)	roupies	Euros
Grand tourisme	6 034	122
Moyen tourisme	754	15

New Delhi

Prix moyen d'une chambre d'hôtel (chambre double)	roupies	Euros
Grand tourisme	9 051	183
Moyen tourisme	4 903	99

Pondichéry

Prix moyen d'une chambre d'hôtel (chambre double)	roupies	Euros
Grand tourisme	7 422	150
Moyen tourisme	3 711	75

Auberges de jeunesse

Dans les lieux touristiques, les "Tourist Lodge" offrent un confort sommaire mais extrêmement bon marché.

Les "Guest Houses" peuvent être, dans certains cas, acceptables; il convient de se renseigner au préalable sur les prix et l'hygiène. Il est également possible de loger chez l'habitant.

Il existe une quarantaine d'auberges de jeunesse réparties dans toute l'Inde. Pour plus d'informations, consulter le site www.hostels.com/in.html.

Conditions de location

New-delhi

Il existe un marché locatif à Delhi. Cependant, le marché des logements susceptibles de convenir à des Européens est étroit et onéreux par rapport à la qualité proposée.

Il est utile, ne serait-ce que pour avoir une perception du marché immobilier, de s'adresser à des agents immobiliers qui ont une bonne connaissance du marché locatif local. Une liste d'agents sérieux peut être communiquée par le Consulat. L'agent demande en général 1 mois de loyer à titre de commission à partager entre le propriétaire et le locataire (commission contractuelle à discuter au départ).

Les quartiers résidentiels sont très dispersés : Vasant Vihar, West End et Shanti Niketan au sud-ouest ; Golf Links, Jor Bagh, Sunder Nagar, Nizamuddin East au centre ; Defence Colony, Anand Lok, Gulmohar Park, Hauz Khas ; New Friends Colony et Maharani Bagh à l'est sont plus distants. Vastes "farm houses" encore plus loin.

Il y a deux principaux types de logements :

- Les appartements, souvent spacieux, d'architecture ancienne dans les quartiers créés par les Anglais. Ils peuvent être situés au rez-de-chaussée, avec un petit jardin. Ils sont souvent dans ce cas mieux isolés de la chaleur, aérés et verts, mais aussi plus sombres. Ils peuvent également être situés en étage, avec balcon et/ou terrasse. Ils sont dans ce cas plus chauds. Les "barsatis" (dernier étage en terrasse), très agréables en hiver, deviennent quasiment inhabitables en saison chaude (5 mois par an). L'état des sanitaires et de la cuisine laisse souvent à désirer dans les logements anciens.

- Les maisons indépendantes bénéficiant le plus souvent d'un jardin, sont beaucoup plus chères. Les villas permettent également d'éviter les problèmes de cohabitation. Elles nécessitent cependant impérativement un gardien.

Il n'est pas plus difficile de trouver une villa qu'un appartement. Pour une famille disposant d'un budget moyen, il est actuellement plus facile de trouver un appartement à prix abordable qu'une villa. Les logements meublés sont rares.

Le délai moyen de recherche pour trouver un logement se situe entre 2 à 6 semaines, après de multiples et ardues négociations. Il est à noter que de nombreuses familles choisissent de déménager au bout d'un an de séjour, après avoir trouvé une maison moins chère et/ou plus spacieuse.

Une caution ou dépôt de garantie peut-être demandée (de 1 à 6 mois de loyer difficiles à récupérer). Les propriétaires n'exigent généralement pas de reprise.

Les baux sont en général de deux ans. Ce n'est pas toujours obligatoire, mais il est recommandé de procéder à un état des lieux contradictoire avec le propriétaire. Trois, six mois, voire un an ou plus de loyers d'avance sont souvent exigés. Cette clause du contrat peut parfois être négociée, surtout pour les loyers élevés. Les exigences des propriétaires sont parfois démesurées sur ce point...

Il est impossible juridiquement pour un étranger d'acheter un bien immobilier en Inde. De plus, les prix sont exorbitants.

Bombay

Les prix des loyers à Bombay sont extrêmement élevés, atteignant des niveaux aussi élevés que Tokyo. Il faut payer 3 années d'avance, exceptionnellement une année, dans tous les cas, sauf pour des séjours de courte durée chez l'habitant. C'est pourquoi les loyers sont souvent pris en charge par l'employeur.

Les quartiers les mieux situés sont ceux de Malabar Hill, Breach Candy, Kemp's Corner, Colaba, Cuffe Parade.

Le délai de recherche est d'environ trois mois. Les logements sont loués vides ou meublés. On ne trouve pas de villa. Les baux sont conclus pour trois ans. La commission d'agence représente en général deux mois de loyer par année de location.

Calcutta

Le prix de location des appartements aux normes occidentales est certes déconnecté des prix locaux mais il reste très accessible et bien meilleur marché que dans d'autres villes d'Inde. Il est judicieux, ne serait-ce que pour avoir une idée du marché, de s'adresser à des agents immobiliers (une liste d'agents sérieux peut être communiqué par la Chancellerie). Ceux-ci prennent en général un mois de loyer à titre de commission.

Les quartiers résidentiels se situent principalement dans le sud de la ville (Alipore, New Alipore, Ballygunge) mais d'autres quartiers, plus typiques et moins excentrés offrent une qualité de vie égale voire supérieure.

Les appartements, souvent spacieux mais d'architecture douteuse (blocs de béton à plusieurs niveaux) représentent la majorité des habitations envisageables à Calcutta. Dans les cuisines et les sanitaires l'aménagement de base est souvent insuffisant: il est alors nécessaire de procéder à quelques travaux de rénovation (peintures et pose de carrelage en particulier) lors d'un emménagement. A négocier avec le propriétaire.

Les maisons isolées bénéficient le plus souvent d'un jardin : plus spacieuses que les appartements, elles sont aussi plus chères et très difficiles à trouver.

Le délai moyen de recherche est d'environ de 2 à 6 semaines. Une caution ou dépôt de garantie peut être demandée (de 1 à 6 mois de loyers) et, théoriquement, récupérée en fin de séjour. La durée des baux est de 2 à 3 ans. L'établissement d'un état des lieux est recommandé. Il peut être demandé un an de loyer d'avance, à négocier.

Pondichéry

En l'absence de marché locatif structuré (pas d'agences immobilières), les locations se trouvent par relations. Les quartiers considérés comme résidentiels se situent à l'est du canal et dans la ville dite "blanche". Les logements n'y sont pas plus confortables, tout au plus un peu moins bruyants (plus éloignés des quartiers commerçants).

La quête d'un logement doit se faire sans idées préconçues. Le plus difficile n'est pas de trouver villa ou appartement, mais un logement qui corresponde aux normes de confort occidental. Le délai moyen de recherche peut être de 15 jours à deux mois. En l'absence de réglementation, la durée des baux est variable. Le propriétaire demande souvent une avance pouvant aller jusqu'à six mois de loyer. Un état des lieux doit être établi de façon précise afin d'éviter toute contestation lors du départ. De nombreux travaux sont souvent nécessaires et doivent être renouvelés au cours du séjour, car la dégradation des immeubles est constante.

Un étranger ne peut acheter un logement sans l'aval de la Reserve Bank à Bombay, procédure longue et coûteuse, à éviter de toute manière en l'absence d'une Conservation des Hypothèques à Pondichéry et de tout système d'information fiable sur le propriétaire d'un bien immobilier.

Equipements domestiques

Disponibilité en électroménager

Les cuisines ne sont jamais équipées, et le plus souvent très archaïques. On trouve sur place des réfrigérateurs, cuisinières et petits équipements ménagers de fabrication locale, de qualité variable.

Exemples de prix de quelques articles ménagers

Bombay

	roupies	euros
Cuisinière à gaz	18 857	381
Cuisinière électrique	18 857	381
Lave linge	26 400	534
Lave vaisselle	26 400	534
Réfrigérateur	30 171	610
Magnétoscope	30 171	610
Téléviseur	22 628	457
Climatiseur	37 714	762

Calcutta

	roupies	euros
Cuisinière à gaz	14 331	290
Lave linge	22 628	457

New Delhi

	roupies	euros
Cuisinière à gaz	15 085	305
Lave linge	22 628	457
Réfrigérateur	22 628	457
Congélateur	48 274	976
Magnétoscope	22 628	457
Téléviseur	22 628	457
Climatiseur	30 171	610

Pondichéry

	roupies	euros
Cuisinière à gaz	12 000	243
Cuisinière électrique	12 000	243
Lave linge	22 000	445
Réfrigérateur	27 000	546
Magnétoscope	15 000	303
Téléviseur	30 000	606
Climatiseur	42 000	849

Electricité

Le courant électrique est alternatif, 220 Volts et 50Hz. Il existe différents types de prises, souvent compatibles avec les prises françaises. L'électricité est sujette à d'incessantes variations, coupures, surtensions, etc. L'achat de régulateurs de tension, disponibles sur place, est vivement recommandé pour les principaux appareils électriques, ainsi que l'achat sur

place d'un générateur, ou de batteries pour pallier les fréquentes coupures d'électricité.

Chauffage / climatisation

Compte tenu du climat, le chauffage s'effectue à l'aide de petits appareils d'appoint soufflants, ou de radiateurs à bain d'huile. En revanche, un système de climatisation, qu'il est possible de louer ou d'acheter sur place, est indispensable pendant six à huit mois de l'année.

Exemples de prix de climatiseur

Bombay

	roupies	euros
Climatiseur	37 714	762

New Delhi

	roupies	euros
Climatiseur	30 171	610

Pondichéry

	roupies	euros
Climatiseur	42 000	849

Equipement vidéo

Exemples de prix de quelques articles d'équipement vidéo

Bombay

	roupies	euros
Magnétoscope	30 171	610
Téléviseur	22 628	457
Climatiseur	37 714	762

New Delhi

	roupies	euros
Magnétoscope	22 628	457
Téléviseur	22 628	457
Climatiseur	30 171	610

Pondichéry

	roupies	euros
Magnétoscope	15 000	303
Téléviseur	30 000	606

Climatiseur	42 000	849
-------------	--------	-----

Mobilier, vaisselle

La vaisselle locale est souvent d'assez médiocre qualité, mais on commence à trouver de la vaisselle importée (porcelaine, orfèvrerie) assez chère. Il est possible d'acheter sur place des ménagères en argent, et toute l'argenterie, à des tarifs défilant toute concurrence (parfois copie de modèles européens).

Le climat est très préjudiciable à un mobilier fragile pendant la saison humide. Le bois travaille et se fendille. La moisissure peut altérer certains objets durant la mousson (cuir, vêtements, appareils électroniques, etc.). Il est préférable de choisir des meubles en teck, rotin, trouvés localement. Acheter de préférence des meubles anciens en teck dont le bois, bien sec, ne travaille plus.

Le mobilier est disponible sur place, soit en achetant des meubles anciens (type anglais ou indien), soit en se faisant faire des meubles sur place (bonnes copies de meubles en catalogue : apporter le cas échéant des photographies des meubles que l'on souhaite faire copier). Dans les deux cas, les prix sont beaucoup plus bas qu'en Europe. Prévoir au minimum 2 mois pour la livraison des meubles commandés.

Alimentation

Coût de l'alimentation

Prix moyen d'un repas dans un restaurant : Bombay

	roupies	euros
Restaurant de qualité supérieure	754	15
Restaurant de qualité moyenne	377	8

Calcutta

	roupies	euros
Restaurant de qualité supérieure	1 131	23
Restaurant de qualité moyenne	603	12

New Delhi

	roupies	euros
Restaurant de qualité supérieure	1 131	23
Restaurant de qualité moyenne	754	15

Pondichéry

	roupies	euros
Restaurant de qualité supérieure	500	10
Restaurant de qualité moyenne	200	4

Un pourboire de 5 à 10 % de la note est vivement conseillé.

Exemples de prix de quelques biens de consommation :

Bombay

Légumes

	roupies	euros
Tomates (le kg)	30,00	0,61
Carottes (le kg)	20,00	0,40
Salade (pièce)	52,80	1,07
Pommes de terre (le kg)	5,00	0,10
Haricots Verts (le kg)	75,43	1,52

Fruits

	roupies	euros
Pommes (le kg)	110,00	2,22
Poires (le kg)	70,00	1,41
Oranges (le kg)	50,00	1,01
Bananes (le kg)	22,63	0,46

Viandes

	roupies	euros
Veau filet (le kg)	60,00	1,21
Boeuf filet (le kg)	60,00	1,21
Mouton (le kg)	100,00	2,02
Porc (le kg)	60,00	1,21
Volaille (le kg)	70,00	1,41

Poissons

	roupies	euros
Sole (le kg)	165,94	3,35
Morue (le kg)	165,94	3,35
Thon (le kg)	110,00	2,22
Crevettes (le kg)	400,00	8,08
Crabes (le kg)	400,00	8,08
Moules (le kg)	40,00	0,81

Produits laitiers

	roupies	euros
Lait (litre)	20,00	0,40
Beurre (la livre)	65,00	1,31
Oeufs (les douze)	20,00	0,40
Fromages locaux (le kg)	250	5,05
Yaourts (les quatre)	75,43	1,52

Boissons

	roupies	euros
Eau minérale (le litre)	12,00	0,24
Bière (les six)	188,57	3,81
Vins locaux (la bouteille)	300,00	6,06
Vins français (la bouteille)	1 885,68	38,11

Conserves

	roupies	euros
Petits pois (250 g)	30,17	0,61

Haricots Verts (250 g)	37,71	0,76
Thon à l'huile (250 g)	52,80	1,07

Epicerie

	roupies	euros
Café (le kg)	150,00	3,03
Thé (le kg)	90,00	1,82
Sucre en morceaux (le kg)	18,00	0,36
Huile (le litre)	48,00	0,97

Produits pour bébé

	roupies	euros
Lait maternisé (la boîte d'1 kg)	113,14	2,29
Petit pot (le pot)	37,71	0,76
Couches-culottes (les 30)	1 131,41	22,87

Calcutta

Légumes

	roupies	euros
Tomates (le kg)	16,97	0,34
Carottes (le kg)	16,97	0,34
Salade (pièce)	7,54	0,15
Pommes de terre (le kg)	11,31	0,23

Fruits

	roupies	euros
Pommes (le kg)	56,57	1,14
Oranges (le kg)	28,29	0,57
Bananes (le kg)	28,29	0,57

Viandes

	roupies	euros
Veau filet (le kg)	56,57	1,14
Boeuf filet (le kg)	135,77	2,74
Porc (le kg)	50,91	1,03
Volaille (le kg)	50,91	1,03

Produits laitiers

	roupies	euros
Beurre (la livre)	67,88	1,37
Oeufs (les douze)	20,37	0,41
Fromages locaux (le kg)	339,42	6,86

Boissons

	roupies	euros
Eau minérale (le litre)	13,58	0,27
Bière (les six)	362,05	7,32
Vins locaux (la bouteille)	395,99	8,00
Vins français (la bouteille)	2 262,82	45,74

Epicerie

	roupies	euros
Café (le kg)	226,28	4,57
Café (500g)	377,14	7,62
Huile (le litre)	75,43	1,52

Produits pour bébé

	roupies	euros
Lait maternisé (la boîte d'1 kg)	75,43	1,52

New Delhi

Légumes

	roupies	euros
Tomates (le kg)	10,00	0,20
Carottes (le kg)	10,00	0,20
Salade (pièce)	18,86	0,38
Pommes de terre (le kg)	12,00	0,24
Haricots Verts (le kg)	15,09	0,30

Fruits

	roupies	euros
Pommes (le kg)	80,00	1,62
Poires (le kg)	100,00	2,02
Oranges (le kg)	49,03	0,99
Bananes (le kg)	10,00	0,20

Viandes

	roupies	euros
Mouton (le kg)	120,68	2,44
Porc (le kg)	150,85	3,05
Volaille (le kg)	120,00	2,43

Poissons

	roupies	euros
Crevettes (le kg)	250,00	5,05

Produits laitiers

	roupies	euros
Lait (litre)	25,65	0,52
Beurre (la livre)	66,38	1,34
Oeufs (les douze)	30,17	0,61
Fromages locaux (le kg)	452,56	9,15
Yaourts (les quatre)	105,60	2,13

Boissons

	roupies	euros
Eau minérale (le litre)	15,00	0,30
Bière (les six)	226,28	4,57
Vins locaux (la bouteille)	800,00	16,17
Vins français (la bouteille)	3 000,00	60,63

Epicerie

	roupies	euros
Café (le kg)	226,28	4,57
Thé (le kg)	226,28	4,57

Pondichéry

Légumes

	roupies	euros
Tomates (le kg)	30,00	0,61
Carottes (le kg)	20,00	0,40
Salade (pièce)	40,00	0,81
Pommes de terre (le kg)	20,00	0,40

Fruits

	roupies	euros
Pommes (le kg)	95,00	1,92
Oranges (le kg)	70,00	1,41

Viandes

	roupies	euros
Veau filet (le kg)	160,00	3,23
Boeuf filet (le kg)	120,00	2,43
Mouton (le kg)	120,00	2,43
Porc (le kg)	80,00	1,62
Volaille (le kg)	90,00	1,82

Poissons

	roupies	euros
Thon (le kg)	130,00	2,63
Crevettes (le kg)	300,00	6,06

Produits laitiers

	roupies	euros
Lait (litre)	41,00	0,83
Beurre (la livre)	100,00	2,02
Oeufs (les douze)	30,00	0,61
Fromages locaux (le kg)	500,00	10,11

Boissons

	roupies	euros
Eau minérale (le litre)	12,50	0,25
Bière (les six)	150,00	3,03
Vins locaux (la bouteille)	500,00	10,11

Epicerie

	roupies	euros
Café (le kg)	175,00	3,54
Sucre en morceaux (le kg)	50,00	1,01
Huile (le litre)	85,00	1,72

Produits pour bébé

	roupies	euros
	70,00	1,41

Lait maternisé (la boîte d'1 kg)		
Couches-culottes (les 30)	270,00	5,46

Données 2002

Habillement - linge de maison

Il est préférable de prévoir sa garde-robe avant le départ, les vêtements achetés localement n'étant que des vêtements d'appoint et généralement de qualité assez moyenne. Cependant, il n'est pas nécessaire de prévoir de vêtements décontractés qui peuvent être achetés sur place. Par ailleurs, plusieurs créateurs français se sont installés en Inde ou sont sur le point de le faire.

Il convient d'emporter une garde-robe de demi-saison pour l'hiver dans le nord du pays: pulls, lainages, tailleurs, costumes de laine, et peignoirs chauds pour la maison ; et une garde-robe d'été : chemisettes, cotonnades, robes légères, costumes de lin ou de coton. Préférer des vêtements longs, protection contre les moustiques, notamment à la tombée de la nuit. Des vêtements de pluie sont indispensables pendant la mousson. A Pondichéry et Chennai, prévoir des vêtements légers toute l'année.

Pour les hommes, on trouve sur place des pantalons décontractés et des chemises en coton de bonne qualité ; pour les femmes, beaucoup de robes légères, de chemisiers, de châles en coton, laine ou soie ; pour les enfants, des vêtements en coton ou laine, selon les goûts indiens. Par ailleurs, on peut s'adresser à un tailleur pour faire copier à prix raisonnable des vêtements, hommes ou femmes, à partir d'un modèle. La gamme de tissus proposée est assez étendue.

Les prix sont de 40 à 50 % moins chers qu'en France, mais la qualité des produits n'est pas véritablement comparable, sauf lorsqu'il s'agit de produits réalisés selon les normes européennes.

On trouve facilement du linge de maison de tous types.

Automobiles

Importation

Compte tenu de l'importance des taxes sur les véhicules importés (de 130 à 300%), il est judicieux d'acheter un véhicule sur place. La production locale offre désormais un assez grand choix de véhicules.

Exemples de prix de quelques véhicules importés :

Bombay

	roupies	euros
Maruti Suzuki 800	271 538	5 488
Maruti Suzuki 1000	527 991	10 672
Tata Telco Estate	565 705	11 434
Tata Telco Sierra	512 906	10 367
Premier 118 NE	324 338	6 555

New Delhi

	roupies	euros
Tata Indica essence	258 000	5 215
Opel Astra	738 000	14 916
Mercedes 250	2 300 000	46 486
Tata Safari	752 000	15 199
Maruti Zen	310 000	6 266

Permis de conduire

Seul le permis international est reconnu, mais il doit être échangé contre un permis indien auprès des "Motor Licensing Authorities". Les formalités sont plus ou moins longues (de 15 jours à un mois), et il est préférable de se faire accompagner par une personne connaissant la procédure.

Si l'on ne possède qu'un permis français, il est nécessaire de le repasser sur place.

- ◆ Pour en savoir plus : <http://www.mfe.org/default.aspx?SID=12359>

Code de la route

La conduite s'effectue à gauche et la priorité est à droite mais il n'existe pas de règle en la matière. Les indications routières sont souvent écrites en hindi. La vitesse autorisée en ville est de 50 km/h, hors agglomération 90 km/h. En pratique, elle est limitée par l'encombrement des routes.

Assurances et taxes

Une taxe variable en fonction de la puissance et de l'âge du véhicule est à acquitter : environ 25 / an, à Pondichéry ou à Bombay.

L'assurance au tiers est obligatoire, il est préférable de souscrire une police "tous risques". L'affiliation à une compagnie locale est indispensable pour conduire son véhicule.

Les assurances indiennes tiennent compte dans le montant des primes, des bonus antérieurs (réduction de prime jusqu'à 60 %). Il est donc recommandé de se munir d'une attestation du précédent assureur comme justificatif. En général, les assurances sont moins onéreuses qu'en occident.

Exemples de prime annuelle :

Tous risques sans franchise à New Delhi : 300 pour un véhicule d'une valeur de 7 000 .

Tous risques sans franchise à Pondichéry : moins de 50 pour une petite voiture de plus de 7 ans, 700 pour un 4X4 neuf.

Note : pour les personnes ayant importé un véhicule, l'assurance sur les droits de douane (121 %) est obligatoire. En effet, en Inde, si à la suite d'un accident, la voiture est réduite à l'état d'épave, la législation locale prévoit que celle-ci doit être réexportée ou les droits de douane acquittés. C'est pourquoi, il est recommandé de souscrire cette assurance sur les "droits de douane".

Achat

Les marques suivantes ont constitué une entreprise conjointe en Inde et commercialisent certains modèles : Mercedes, BMW, Fiat, Ford, Mitsubishi, Honda, Toyota, Daewoo, etc. Suzuki est présent à travers l'entreprise conjointe Maruti.

Location

On peut louer un véhicule auprès de compagnies internationales, ou de petits loueurs locaux. Les tarifs sont variables selon la durée de location et le modèle. A New-Delhi, de 12,5 la journée à 150 le mois. A Calcutta, la location s'effectue presque toujours avec chauffeur, à partir de 25 par jour pour une voiture climatisée. A Pondichéry et Bombay, le tarif est de 30 pour le même service.

Carburant

Bombay

	roupies	euros
Super (le Litre)	42,80	0,87
Ordinaire (le Litre)	35,70	0,72
Diesel (le Litre)	14,20	0,29

Calcutta

	roupies	euros
Super (le Litre)	27,15	0,55
Ordinaire (le Litre)	22,63	0,46
Diesel (le Litre)	12,07	0,24

New Delhi

	roupies	euros
Super Sans Plomb (le Litre)	27,00	0,55
Super (le Litre)	28,14	0,57
Diesel (le Litre)	17,00	0,34

Pondichéry

	roupies	euros
Ordinaire (le Litre)	25,11	0,51
Diesel (le Litre)	14,59	0,29

On ne trouve pas de super à Pondichéry.

Données 2002

Transport

Sécurité

La circulation est autorisée sur tout le territoire, mais dans certaines zones, on doit être muni d'un permis spécial (voir chapitre VIII 2 : conditions de séjour). Il est déconseillé de se rendre dans le Nord (provinces de Jammu et Cachemire), et dans l'extrême Est (provinces frontalières avec la Birmanie).

La conduite est périlleuse, les signaux les plus importants n'ayant ordinairement qu'une valeur symbolique. L'indiscipline générale accentue les risques découlant du nombre de véhicules, à quatre ou à deux roues, avec ou sans moteur, avançant au milieu d'une foule souvent compacte.

Si l'on peut conduire son véhicule soi-même après une période d'adaptation à la conduite à gauche, le recours à un chauffeur, courant en Inde, est recommandé car la circulation est dense et dangereuse.

La position du volant est à droite. Dans la plupart des villes de l'Inde, il est agréable d'avoir un véhicule climatisé. Il n'y a pas de contrôles réguliers de l'Etat sur les véhicules.

En cas d'accident

En cas d'accident grave de la route, l'auteur de l'accident peut être arrêté et mis en garde à vue. Aussi doit-on toujours faire une déclaration à la police et demander également l'intervention de l'ambassade ou du consulat.

Etat du réseau routier

Le réseau routier indien est en général médiocre. Les nouvelles autoroutes sont bonnes mais peu nombreuses, les routes nationales sont souvent étroites et mal entretenues.

On peut n'utiliser la route que pour de courts trajets en louant éventuellement un véhicule avec chauffeur (prix intéressants). Il est par ailleurs vivement déconseillé de rouler de nuit.

Modes de transport préconisés localement

Les liaisons intérieures se font par avion (moyen le plus utilisé par les expatriés), par chemin de fer (possible pour des trajets de 200 à 300 km. La 1ère classe est climatisée et confortable.) ou par autocar.

Les transports en commun en ville sont assurés surtout par autobus (souvent bondés), par taxis collectifs, bon marché mais peu confortables, et par taxis individuels et "rickshaw" . Exemple de tarifs : environ 1 \$ la course à Calcutta ; 0,3 \$ et 0,3 \$ par kilomètre à Bombay ; en moyenne 2,5 \$ à Delhi. A noter que Calcutta est équipée d'une ligne de métro (environ 10 centimes le ticket). A Pondichéry les expatriés se déplacent souvent en deux roues. Bombay a le meilleur système de transport du pays.

Informations générales

Nombre d'habitants

1,095.351.995 habitants (2006) dans le pays
et 17 millions d'habitants (Bombay et sa banlieue) dans la ville.

Nombre de Français vivant dans la circonscription

environ 916 français vivent dans la circonscription.

Décalage horaire :

+ 3 h 30 en été, + 4 h 30 en hiver.

Indicatif téléphonique :

00 (ou +) [91] (22) + n°

Fête nationale du pays :

26 janvier

Coordonnées du consulat

Hoechst House 7ème étage Nariman Point BOMBAY 400 021

Téléphone : 00 (ou +) [91] (22) 66.69.40.00 - Portable de permanence : 98 203.21452

Télécopie : 00 [91] (22) 66.69.40.60 - 66.69.40.66

E-mail : mail@consulfrance-bombay.org Site internet : www.consulfrance-bombay.org

De multiples informations et adresses actualisées sont disponibles au Consulat de France.

Code de la route local :

conduite à gauche.

Monnaie :

la roupie indienne (INR).

Sources

Avant le départ

Vaccinations exigées à l'entrée du pays

D'un point de vue administratif : un certificat de vaccination antiamarile est exigé à l'entrée du pays pour tous les voyageurs en provenance d'une zone infectée.

Vaccinations recommandées d'un point de vue médical et basé sur des critères épidémiologiques :

Systématiquement : - Hépatite A* (pour les enfants : à partir de l'âge de 1 an). * pour les personnes nées avant 1945, ayant passé leur enfance dans un pays en développement ou ayant des antécédents d'ictère, une recherche préalable d'anticorps sériques (Ig G) peut permettre d'éviter une vaccination inutile. - Diphtérie, tétanos, poliomyélite : à mettre à jour.

En fonction de la durée et des modalités du séjour : - Typhoïde : si le séjour doit se dérouler dans des conditions d'hygiène précaires (pour les enfants : à partir de l'âge de 2 ans). - Rage à titre préventif : pour des séjours prolongés en situation d'isolement (pour les enfants : dès qu'ils sont en âge de marcher). - Hépatite B : pour des séjours fréquents ou prolongés. - Encéphalite japonaise : pour un séjour prolongé en zone rurale, à la saison des pluies (pour les enfants : à partir de l'âge de 1 an). - Grippe : en période de transmission, pour toutes les personnes auxquelles cette vaccination est recommandée en France. NB : Pour les enfants, toutes les vaccinations incluses dans le calendrier vaccinal français devront également être à jour. Dans le cas d'un long séjour, les vaccins BCG et Hépatite B sont recommandés dès le premier mois et le vaccin rougeole-oreillons-rubéole dès l'âge de 9 mois.

En fonction de la saison et des facteurs de risques individuels : - Grippe : Pour tous les adultes et enfants (à partir de 6 mois) faisant l'objet d'une recommandation dans le calendrier vaccinal français, participant à un voyage notamment en groupe, ou en bateau de croisière.

*** VOYAGER A L'ETRANGER AVEC UN ANIMAL DE COMPAGNIE :** Des informations sur les conditions propres à chaque pays, les mesures sanitaires et les précautions à prendre sont accessibles sur le site internet de [l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort](#)

Remarque : Il est recommandé de réaliser toutes les vaccinations nécessaires avant de partir.

Conditions de vie locale

Climat - météo

Tableau du Climat

	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
T° maxima moyenne	28	27	30	33	35	28	27	26	29	29	29	30
T° minima moyenne	21	23	27	29	30	25	24	24	24	24	22	21
Hygrométrie en %	50	50	55	60	60	70	80	90	80	70	60	50
Pluviométrie en mm	2	1	0	3	16	520	710	420	300	90	20	2

Commentaire : A Bombay, en général, beaucoup de pluie. Au Gujarat, pluies irrégulières. Certaines régions intérieures du Gujarat et du Maharashtra sont très sèches. Pluviométrie en mm : mousson (juin à septembre)

Distribution électrique - climatisation - chauffage

Distribution électrique : elle est régulière à Bombay, par contre dans les petites villes comme "Pune", les coupures d'électricité sont fréquentes, surtout en été.

Téléphone

Les relations téléphoniques : les relations téléphoniques sont assez fiables en ville. Toutefois, des pannes plus fréquentes pendant les pluies peuvent les rendre difficiles, notamment dans le pays.

Les appels vers la France se font sans problème.

Le téléphone cellulaire est utilisable.

Etat sanitaire de la population locale

La tuberculose est fréquente dans le pays.

Alimentation

Eau

Il est déconseillé de boire l'eau du robinet.

En effet, elle doit être filtrée et désinfectée ou bouillie, même pour un usage domestique.

Alimentation des nourrissons

Recommandation concernant le lait pour nourrisson : Bien vérifier sur place l'origine et la qualité du lait d'importation.

Vie pratique - Loisirs

Automobile

Caractéristiques des routes : variables en fonction des Etats. Elles sont mauvaises dans l'ensemble, très dangereuses et mal entretenues. Il y a quelques nouvelles autoroutes (expressways) qui sont de meilleure qualité.

Discipline des conducteurs : très mauvaise. Manque de formation. Absence de contrôle policier sur les autoroutes. Les policiers souvent facilement corruptibles.

Organisation des secours routiers : inexistante. Se débrouiller par soi-même. Il existe des équipes de patrouilles routières sur les grandes autoroutes encore rares (Bombay à Pune, par exemple) qui aident les accidentés en organisant leur transport rapide vers l'hôpital le plus proche.

Animaux venimeux - Plantes vénéneuses

Serpents, espèces : vipères, cobras, couleuvres.

Scorpions, araignées : plus rares.

On trouve sur place des sérums antivenimeux.

Ils proviennent d'Haffkine Institute, Parel, Bombay. Tel : 24160947/61/62. Vaccins vendus sous le nom de Biopharmaceuticals Corporation, A.D. Marg, Parel, Bombay 400 012 - Tél. 2412.9320/21/22 et 2414.7564 - Fax : 2416.8578 E-mail : haffkine@bom2.vsnl.net.in

Principaux risques sanitaires dans le pays

Paludisme

Zones impaludées : toute l'Inde, sauf au-dessus de 2.000 m.

On trouve facilement des moustiquaires et des produits d'imprégnation.

Niveau de résistance selon classification française : groupe 3 pour l'Etat d'Assam, partout ailleurs groupe 2.

Rage

La rage animale existe dans ce pays.

Important : La rage est une maladie cosmopolite qui peut atteindre tous les animaux (chien, chat, renard, singe, chauve-souris, raton laveur,..). Le virus, présent dans la salive de l'animal, se transmet par morsure, griffure ou léchage d'une peau excoriée ou d'une muqueuse. En cas d'exposition au risque de contamination : - Les premiers soins consistent à laver la plaie avec de l'eau et du savon, à la rincer abondamment et à appliquer dessus un antiseptique. - La vaccination (et au besoin sérothérapie) post exposition DOIT ÊTRE DEBUTEE RAPIDEMENT ET BIEN SUIVIE. Des conseils pour ne pas ramener pas la rage dans vos bagages, consulter le site internet du Ministère de l'Agriculture et de la pêche

Des immunoglobulines antirabiques spécifiques : tous les hôpitaux traitent la rage.

Sida

Aucun test de dépistage sérologique de l'infection par le VIH n'est exigé à l'entrée du pays.

Estimation des séropositifs : forte prévalence à Bombay (3 à 5%).

Le donneur de sang est rémunéré.

Le matériel à usage unique (seringues, etc.) est correctement utilisé.

On trouve des préservatifs fiables sur place.

Remarque

Autres principaux risques sanitaires : - Les maladies diarrhéiques sont aussi très répandues. - Il existe d'autres risques sanitaires aux conséquences moins graves (voir fiche complète). - Pour des événements sanitaires d'apparition exceptionnelle (épidémie...), s'informer sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs>

Infections à transmission sexuelle et/ou sanguine

Infections transmises par des insectes ou autres arthropodes

Arboviroses

Dengue ou Dengue-like : On note une forte prévalence au décours de la mousson.

Infections à transmission digestive (hygiène alimentaire)

Autres infections endémiques ou à caractère épidémique

Bilharziose :

absente.

Fièvres hémorragiques

Aucun cas de virose Ebola n'a été rapporté.

La médecine au quotidien

Commentaires généraux

Il existe des médecins exerçant en clientèle privée.

Combien ? : la grande majorité.

Certains entretiennent une clientèle privée à l'hôpital, d'autres exercent en cabinet.

Proportion approximative de médecins parlant français : un médecin francophone à Bombay, dans le banlieue de Juhu (Dr. Kouloum HOUSSEIN, avec un diplôme français). Son portable : 98 928 56009 - E-mail : hkouloum@yahoo.co.in
 Nombre de médecin français : il n'y a pas de médecins français sauf à l'Ambassade de France à New Delhi (Tél. : 011.2419.6 100 / 2419.6180).

Un simple appel téléphonique au consulat vous permettra d'obtenir les coordonnées des médecins habituellement consultés par les français. Vous aurez ainsi les coordonnées les plus actuelles, les plus justes et les plus précises. Le choix des Français est très diversifié. Il n'y a donc pas de médecin habituellement consulté. En cas de besoin, il est recommandé de consulter un spécialiste attaché à Hinduja Hospital, Breach Candy Hospital ou Lilavati Hospital afin de pouvoir être facilement hospitalisé dans ces établissements

Tableau des médecins

Médecins habituellement consultés

Discipline Nom Prénom Adresse du cabinet Téléphone	Pays de Formation	Nationalité Langues parlées	Fonction hospitalière	Autres remarques
GENERALISTE Dr. Satish PAI - Clinique : 358/A Gangaram, Khatri Wadi, J.S. Road, Thakurdwar, Bombay 400004 - Clinique : Lady Ratan Tata Medical Research Institute, Room 95, 9th floor, M. Karve Road, Bombay 200 020 (en face de Cooperage Football Ground) Tél. (Portable) 98.200.55480 Rés : 2493.67.10/2492.31.43 E-mail : drpai123@rediffmail.com		indienne - anglais	Attaché à Breach Candy Hospital (Tél. 2363.3651 - 2367.1888 - 2367.2888 -2366.7788)	médecin agréé du Poste (dans le sud de Bombay)
GENERALISTE Dr. Kouloum HOUSSEIN D-4, New Rising Sun Co-operative Housing Society, Juhu Road, Bombay 400 049 Tél. 00 [91] (22) 2820.0303 Tél. Portable : 98 928 56009 Tél. Res. : 00 [91] (22) 2610.6060 E-mail : hkouloum@yahoo.co.in		indienne - anglais, français	Consultant à Holy Spirit Hospital, Andheri East	médecin agréé du Poste (dans le nord de Bombay)
GENERALISTE Dr. YALAVATI Tél. (Portable) 98 202 35322	Université de Bombay (A fait une formation en Belgique et aux Seychelles)	indienne - Anglais, Hindi, Marathi	Breach Candy Hospital et Holy Family Hospital	Dans le sud et le nord de Bombay
GENERALISTE Dr. MERANEY 23 Rajat, Mount Pleasant Road, Malabar Hill, Bombay 400006 Tél. (Cabinet) 00 [91] (22) 2368.54.13		indienne - anglais	Attaché au Breach Candy Hospital - Tél. (dir.) 2366.7803	médecin recommandé par le poste (dans le sud de Bombay)
GENERALISTE Dr. Nusli POCHA Carmel Bldg A, Block 11, 30 Napeansea Road, Bombay 400006 Tél. (Cabinet/Rés.) 00 [91] (22) 2493.54.51 - 2493.03.69		indienne - anglais	consultant externe à Breach Candy Hospital et Lilavati Hospital	dans le sud de Bombay

<p>PEDIATRE Dr. Cyrus CONTRACTOR Clinique : 3, Baig Mansion, Babulnath Rd., Chowpatty Tél. 00 [91] (22) 2361.71.12 - 2366.77.88</p>
<p>PEDIATRE Dr. (Mme) Ananta KHOSLA Tél. (Cabinet) 00 [91] (22) 2649.54.52 - 2646.16.16 - 2642.3777</p>
<p>PEDIATRE Dr. AMDEKAR, Health Care Centre, Deep Laxmi, Near Bharat Timbers, 34th Road, Bandra, BOMBAY 400 050. Tél. 00 [91] (22) 2648.2680</p>
<p>CHIRURGIEN Dr. S.K. BHANSALI Clinique Doctor House, Room 507, Opp. Jaslok Hospital, Peddar Road, Bombay 40 036. Tél. 00 [91] (22) 2387.99.17 Portable : 98 200 24822</p>
<p>CHIRURGIEN Dr. MANCHANDA Breach Candy Hospital Tél. 00 [91] (22) 2363.36.51 - 2367.18.88 - 2367.28.88 - 2366.77.88</p>
<p>CARDIOLOGUE Dr. UDWADIA Breach Candy Hospital, Bombay 400026 Tél. 00 [91] (22) 2363.36.51 - 2367.18.88 - 2367.28.88 - 2366.77.88</p>
<p>GYNECOLOGUE Dr. Rustom SOONAWALA (père), Dr. Firoz SOONAWALA (fils) Soonawala Clinic 5 Pashimina Bldg. 1er étage Bombay 400026 Tél. 00 [91] (22) 2388.89.42</p>
<p>GYNECOLOGUE Dr. (Mme) Kiran COELHO Clinique : Stork Options, opp. Gold Gym, D-108 A, Gasper Enclave, St. John Road, Bandra Bombay 400 050. Tél. Rés : 00 [91] (22) 2640.08.26 Portable : 98 210 94395</p>
<p>OPHTALMOLOGISTE Dr. Kanti MODY Jaslok Hospital, Peddar Road Bombay 400026 Tél. 00 [91] (22) 5657.33.33</p>
<p>OPHTALMOLOGISTE Dr. BANAJI</p>

	Consultant externe à Breach Candy Hospital	dans le sud de Bombay
indienne - anglais, français	Holy Family Hospital Bandra West, Bombay 400 050	dans le nord de Bombay
indienne - anglais		Dans le nord de Bombay
	Attaché à Jaslok Hospital - Tél. 5657.33.33 et à Breach Candy Hospital	dans le sud de Bombay
indienne - anglais	Attaché à Breach Candy Hospital	dans le sud de Bombay
indienne - anglais	Attaché aux différents hôpitaux	dans le sud de Bombay
indienne - anglais	Attachés à Breach Candy Hospital	Clinique de haut niveau dans le sud de Bombay. Dr. Soonawala père, médecin très réputé.
indienne - anglais	Attachée à Lilavati Hospital : 2643.82.82 - 2642.11.11 et Holy Family Hospital : 2642.19.92	dans le nord de Bombay
indienne - anglais		Clinique de haut niveau dans le sud de Bombay
indienne - anglais		il a son propre hôpital à la

Navsari Chambers, 4ème étage, Fort Bombay 400 001 Tél. 00 [91] (22) 2207.03.53 / 47.44 / 88.23			même adresse que sa clinique. Dans le sud de Bombay
PSYCHIATRE Dr. Vihang VAHIA Tél. (Cabinet à Santa Cruz) 00 [91] (22) 2613.22.29 - 2619.18.47 Tél. Rés : 00 [91] (22) 2446.71.98 - 2422.40.78 Cabinet à Fort : 261, D.Naoroji Road, next to Citibank, Fort, Bombay 400 001 Tél. : 00 [91] (22) 2261.2596 - 2267.8486 - Fax : 2446.8649	indienne - anglais	Consulatat à Breach Candy Hospital et à Lilavati Hospital. Médecin agréé d'air India	bon docteur ; Cliniques dans le nord et dans le sud de Bombay
PSYCHIATRE Dr. Juliet NATHWANI Gita Bldg. B Block, Pandita Ramabai Road, Gamdevi, Bombay 400 007 Tél. (Cabinet) 00 [91] (22) 2364.0009		Consultant à Jaslok Hospital	Dans le nord de Bombay
UROLOGUE Dr. Madhav Hari KAMAT 11, Aderbad Bldg., 34, N.S.Patkar Road, BOMBAY 400007 Tél. 00 [91] (22) 2367.7317	indienne - anglais		Dans le sud de Bombay
AUTRE M.K. PAVRI (généraliste)	indienne - anglais	Northcote Nursing Home Apollo Bunder, Bombay 400 039. (Tél. 2284.52.54 - 2284.14.70 - 2284.29.09)	A côté du Taj Mahal Hotel. Dans le sud de Bombay
VETERINAIRE Dr. (Mme) S. GHAGWAGAR Colaba, Bombay 400 005 Tél. (Cabinet) 00 [91] (22) 2283.29.55	indienne - anglais		dans le sud de Bombay

Les pharmacies

Liste des pharmacies

Nom	Adresse	Téléphone	Langues parlées
ROYAL CHEMIST	Queen's Chambers, M. Krve Road Bombay 400 020	2200.40.41	anglais, hindi, marathi
New Bombay CHEMIST	Opp. Bombay Hospital, New Marine Lines, Bombay 400 020 (dans le sud de Bombay)	2207.61.71	anglais, hindi, marathi
Bombay Hospital Chemist Shop	12, New Marine Lines, BOMBAY 400 020 Dans le sud de Bombay	2206.7676 extn.252,355	anglais, hindi, marathi
Khar Medical Stores	Station Road, Khar West, Bombay 400 052 Dans le nord de Bombay	2646.1329 - 39505769	anglais, hindi, marathi

Les structures hospitalières

Tableau des hôpitaux

Liste des hôpitaux

Nom	HINDUJA HOSPITAL	BREACH CANDY HOSPITAL	BOMBAY HOSPITAL	HOLY SPIRIT HOSPITAL
Statut	privé - hôpital général	privé - Hôpital général	privé Hôpital général	Hôpital général
Adresse	Veera Savarkar Marg, Mahim Bombay 400 016 (dans le nord)	B. Desai Road, Bombay 400026 (dans le sud)	New Marine Lines-Bombay 400020 (dans le sud)	Mahakali Road Andheri East, Mumbai 53
Téléphone	00 [91] (22) 2445.22.22 - 2445.15.15 - 2445.24.39	00 [91] (22) 2363.36.51 - 2366.77.88 - 2367.18.88	00 [91] (22) 2206.76.76	00 [91] (22) 2824.85.00 - 1
Télécopie	00 [91] (22) 2444.91.51	00 [91] (22) 2367.26.66	00 [91] (22) 2208.08.71	00 [91] (22) 2822.14.30
E-mail	info@hindujahospital.com	santosh@breachcandyhospital.org	drsharma@bombayhospital.com	hsh@bom3.vsn
Nombre de lits	500-600	150	800-900	300
Confort	oui	oui	oui	Variable en fon de la catégorie chambre
Services Spécialisés	oui, sauf gynécologie	oui	oui	Tous services, chirurgie cardi médecine nucl
Services de garde efficace	oui	non	non	oui
Présence permanente d'un médecin	oui	oui	oui	oui
Médecin anesthésiste	oui	oui	oui	oui
Salle de réanimation post-opératoire	oui	oui	oui	oui
Unité de soins intensifs fonctionnant réellement	oui	oui	oui	oui
Endoscopie	oui	oui	oui	oui
Echographie	oui	oui	oui	oui
Scanner	oui	oui	oui	oui
IRM	oui	oui	oui	oui
Peut-on se procurer rapidement du sang	Rh négatif	Rh négatif	Rh négatif	oui
Existe-t-il un contrôle (hépatite, sida)	oui	oui	oui	oui
Y a-t-il un groupe sanguin difficile à trouver	groupes sanguins rares	groupes sanguins rares	groupes sanguins rares	Rh négatif
Centre de dialyse	oui	non	oui	oui
Opinion générale sur la qualité des soins	bonne	bonne	bonne	bonne
	assez bonne	assez bonne	assez bonne	valable

Qualité du personnel paramédical				
Langue parlée	anglais, hindi	anglais, hindi	anglais, hindi	Anglais, hindi
Appréciation du coût d'hospitalisation	cher	très cher	moyen à cher	Moyen à cher
Dépôt d'une caution	oui	oui	oui	oui
Autres remarques	cartes de crédit acceptées	cartes de crédit acceptées	cartes de crédit acceptées	

Liste des hôpitaux (suite)

Nom	Asian Heart Institute
Statut	Cardiologie
Adresse	G/N block, Bandra Kurla Complex, Bandra East
Téléphone	56986666/ 26542088
Télécopie	9122- 56986506
E-mail	info@ahi.com
Nombre de lits	
Conforts	bon
Services spécialisés	Cardiologie et chirurgie cardiaque
Services de garde efficace	oui
Présence permanente d'un médecin	oui
Médecin anesthésiste	oui
Salle de réanimation post-opératoire	oui
Unité de soins intensifs fonctionnant réellement	oui
Endoscopie	oui
Echographie	oui
Scanner	oui ?
IRM	oui ?
Peut-on se procurer rapidement du sang	oui
Existe-t-il un contrôle (hépatite, sida)	oui
Y a-t-il un groupe sanguin difficile à trouver	Rh-
Centre de dialyse	?
Opinion générale sur la qualité des soins	bonne
Qualité du personnel paramédical	bon
Langue parlée	anglais
Appréciation du coût d'hospitalisation	Cher a très cher
Dépôt d'une caution	oui
Autres remarques	Travaille en collaboration avec un hôpital de USA

La médecine d'urgence

Attitudes en cas d'urgence:

Appeler le médecin de l'ambassade : appeler le médecin agréé du poste.

Appeler une ambulance : oui, de Hinduja Hospital, de Breach Candy Hospital ou de Bombay Hospital.

Appeler la gendarmerie : non.

Appeler la police : oui.

Appeler le consulat : oui, pour information et dans certains cas (pour les Français de passage, interventions du Consulat très fréquentes) - Tél. 00 [91] (22) 5669.40.00 - Tél. mobile de permanence : 98.203.21452

Structures locales les mieux adaptées à recevoir les urgences.

Tableau des structures locales

Services spécialisés	Etablissement préférentiel	Médecin, chirurgien ou anesthésiste-Réanimateur	Adresse	Téléphone
Traumatologie	JASLOK HOSPITAL		Peddar Road BOMBAY 400026	5657.33.33
Traumatologie	Sion Hospital, Holy Spirit Hospital			
Traumatologie	BREACH CANDY HOSPITAL		B. Desai Road BOMBAY 400026	2366.77.88 - 2367.18.88
Traumatologie	HINDUJA HOSPITAL		Veera Savarkar Marg, Mahim BOMBAY 400016	2445.22.22 - 2445.15.15 - 2445.24.39
Chirurgie	BREACH CANDY HOSPITAL		B. Desai Road BOMBAY 400026	366.77.88 - 2367.18.88
Chirurgie	HINDUJA HOSPITAL		Veera Savarkar Marg, Mahim BOMBAY 400016	2445.22.22 - 2445.15.15 - 2445.24.39
Cardiologie	HINDUJA HOSPITAL		Veera Savarkar Marg, Mahim BOMBAY 400016	2445.22.22 - 2445.15.15 - 2445.24.39
Pédiatrie	HINDUJA HOSPITAL		Veera Savarkar Marg, Mahim BOMBAY 400016	2445.22.22 - 2445.15.15 - 2445.24.39
Gynéco-obstétrique	HINDUJA HOSPITAL		Veera Savarkar Marg, Mahim BOMBAY 400016	2445.22.22 - 2445.15.15 - 2445.24.39
Gynéco-obstétrique	BREACH CANDY HOSPITAL		B. Desai Road BOMBAY 400026	2366.77.88 - 2367.18.88

La neurochirurgie d'urgence peut être pratiquée sur place.

S'orienter vers le Bombay hospital, l'Hinduja hospital, l'Holy Spirit hospital

Il existe un caisson hyperbare en cas d'accident de plongée.

S'adresser au Kasturba Hospital, Port Trust Hospital

Evacuations sanitaires

Des évacuations par ambulances longue distance sont possibles.

Voir auprès d'Ambucare, New Life.

Pour une évacuation d'urgence : visa de sortie, si le visa a expiré. Pour les touristes : pas de formalités, si le séjour est de moins de 6 mois. Si la validité du visa est expirée, le visa de sortie, délivré par la police des étrangers en ville, est exigé.

Pour les Etrangers résidents : avec un permis de séjour multiples entrées, pas besoin d'un permis de sortie, sauf dans l'Etat de l'Andhra Pradesh.

Conclusions

Cartouche ALLOPASS

Calcutta

Informations générales

Nombre d'habitants

1,08 milliard d'habitants dans le pays
et 11 millions d'habitants (68.077.965 habitants au Bengale Occidentale en octobre 2004) dans la ville.

Nombre de Français vivant dans la circonscription

34 français vivent dans la circonscription (2002).

Décalage horaire :

+ 3 h 30 en été, + 4 h 30 en hiver.

Indicatif téléphonique :

00 [91] (33) + n°

Fête nationale du pays :

26 janvier.

Coordonnées du consulat

Section consulaire Ambassade de France à New Delhi André Malraux Marg 2/50 E Shantipath Chanakyapuri New Delhi 110021

Téléphone : 00 [91] (11) 24.19.61.00

Télécopie : 00 [91] (11) 24.19.61.19

E-mail : webmaster@france-in-india.org

De multiples informations et adresses actualisées sont disponibles au Consulat de France.

Code de la route local :

conduite à gauche

Monnaie :

la roupie indienne (INR). 1? = 52 INR nov 2005

Sources

Avant le départ

Vaccinations exigées à l'entrée du pays

D'un point de vue administratif : un certificat de vaccination anti-marielle est exigé à l'entrée du pays de tous les voyageurs en provenance d'une zone infectée.

Vaccinations recommandées d'un point de vue médical et basé sur des critères épidémiologiques :

Systématiquement : - Hépatite A* (pour les enfants : à partir de l'âge de 1 an). * pour les personnes nées avant 1945, ayant passé leur enfance dans un pays en développement ou ayant des antécédents d'ictère, une recherche préalable d'anticorps sériques (Ig G) peut permettre d'éviter une vaccination inutile. - Mise à jour des vaccinations incluses dans le Calendrier vaccinal français : Calendrier vaccinal 2008 publié par [l'Institut de Veille Sanitaire](#)

En fonction de la durée et des modalités du séjour : - Typhoïde : si le séjour doit se dérouler dans des conditions d'hygiène précaires (pour les enfants : à partir de l'âge de 2 ans). - Rage à titre préventif : pour des séjours prolongés en situation d'isolement (pour les enfants : dès qu'ils sont en âge de marcher). - Hépatite B : pour des séjours fréquents ou prolongés. - Encéphalite japonaise : pour un séjour prolongé en zone rurale, à la saison des pluies (pour les enfants : à partir de l'âge de 1 an). NB : Pour les enfants, toutes les vaccinations incluses dans le calendrier vaccinal français devront également être à jour. Dans le cas d'un long séjour, les vaccinations contre l'hépatite B et contre la tuberculose sont recommandées dès la naissance et la vaccination antirougeoleuse, dès l'âge de 9 mois.

En fonction de la saison et des facteurs de risques individuels : - Grippe : Pour tous les adultes et enfants (à partir de 6 mois) faisant l'objet d'une recommandation dans le calendrier vaccinal français, participant à un voyage notamment en groupe, ou en bateau de croisière.

*** VOYAGER A L'ETRANGER AVEC UN ANIMAL DE COMPAGNIE :** Des informations sur les conditions propres à chaque pays, les mesures sanitaires et les précautions à prendre sont accessibles sur le site internet [de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort](#)

Remarque : Il est recommandé de réaliser toutes les vaccinations nécessaires avant de partir.

Conditions de vie locale

Climat - météo

Tableau du Climat

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
T° maxima moyenne	27	30	34	36	36	34	32	32	32	32	30	27
T° minima moyenne	14	17	22	25	27	27	26	26	26	24	18	14
Hygrométrie en %	78	75	71	71	74	80	84	85	80	80	74	76
Pluviométrie en mm	11	29	32	50	118	285	324	314	230	123	17	14

Commentaire : mousson estivale.

Distribution électrique - climatisation - chauffage

La distribution électrique est assurée régulièrement.
Mais il y a des coupures quotidiennes, surtout l'été.

Téléphone

Les relations téléphoniques : elles fonctionnent correctement et sont de bonne qualité, mais les communications sont souvent coupées entre Calcutta et le reste du territoire.

Les appels vers la France se font sans problème.
Le téléphone cellulaire est utilisable.

Etat sanitaire de la population locale

La tuberculose est fréquente dans le pays.

Alimentation

Eau

Il est déconseillé de boire l'eau du robinet.

Alimentation des nourrissons

Recommandation concernant le lait pour nourrisson : Bien vérifier sur place l'origine et la qualité du lait d'importation.

Vie pratique - Loisirs

Automobile

Caractéristiques des routes : mauvaises.

Discipline des conducteurs : mauvaise, manque de formation.

Organisation des secours routiers : quasi inexistante.

Animaux venimeux - Plantes vénéneuses

Serpents, espèces : cobra, rotal, naja, python.

On trouve aussi des scorpions et des araignées.

Sérums antivenimeux : on en trouve sur place. Provenance: Inde principalement.

Principaux risques sanitaires dans le pays

Paludisme

Zones impaludées : le Bengale occidental, comme toutes les régions du Nord de l'Inde sauf l'Himachal Pradesh, le Jammu Cachemire, le Nord de l'Uttar Pradesh, et en général au dessus de 2000 m d'altitude. Le National Anti Malaria Program définit des zones de forts, modérés et faibles risques.

On trouve facilement des moustiquaires et des produits d'imprégnation.

Niveau de résistance selon classification française : groupe 2, sauf l'Assam qui est en zone 3.

Rage

La rage animale existe dans ce pays.

Important : La rage est une maladie cosmopolite qui peut atteindre tous les animaux (chien, chat, renard, singe, chauve-souris, raton laveur,..). Le virus, présent dans la salive de l'animal, se transmet par morsure, griffure ou léchage d'une peau excoriée ou d'une muqueuse. En cas d'exposition au risque de contamination : - Les premiers soins consistent à laver la plaie avec de l'eau et du savon, à la rincer abondamment et à appliquer dessus un antiseptique. - La vaccination (et au besoin sérothérapie) post exposition DOIT ÊTRE DEBUTÉE RAPIDEMENT ET BIEN SUIVIE. Des conseils pour ne pas ramener pas la rage dans vos bagages, consulter le site internet du Ministère de l'Agriculture et de la pêche

Où recevoir un traitement après exposition : du National Institute of Communicable Disease à New Delhi - Tél. 247.76.54

Sida

Tests sérologiques de dépistages de l'infection par le VIH : ils sont exigés à l'entrée dans le pays ou dans le mois suivant l'arrivée des résidents. Les tests faits en France ne sont pas acceptés. On doit faire le test ELISA dans un laboratoire indien.

Estimation des séropositifs : plus de 5 millions de séropositifs VIH (estimation officielle 2001).

Le donneur de sang est rémunéré.

Le matériel à usage unique n'est pas correctement utilisé.

On trouve des préservatifs fiables sur place.

Production locale sous licence étrangère : ex : DUREX.

Remarque

Autres principaux risques sanitaires : - Les maladies diarrhéiques sont aussi très répandues. - Il existe d'autres risques sanitaires aux conséquences moins graves (voir fiche complète). - Pour des événements sanitaires d'apparition exceptionnelle (épidémie...), s'informer sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs>

Infections à transmission sexuelle et/ou sanguine

Infections transmises par des insectes ou autres arthropodes

Infections à transmission digestive (hygiène alimentaire)

Autres infections endémiques ou à caractère épidémique

Bilharziose :

absente.

Ou quelques cas rarissime.

Fièvres hémorragiques

Aucun cas de virose Ebola n'a été rapporté.

La médecine au quotidien

Commentaires généraux

Il existe des médecins exerçant en clientèle privée.

Combien ? : ils sont nombreux.

Proportion approximative de médecins parlant français : nulle.

Nombre de médecin français : médecin du poste à New delhi.

Un simple appel téléphonique au consulat vous permettra d'obtenir les coordonnées des médecins habituellement consultés par les français. Vous aurez ainsi les coordonnées les plus actuelles, les plus justes et les plus précises.

Tableau des médecins

Médecins habituellement consultés

Discipline Nom Prénom Adresse du cabinet Téléphone	Pays de Formation	Nationalité Langues parlées	Fonction hospitalière	Autres remarques
GENERALISTE - CARDIOLOGUE Dr. Udayan SEN Consulat d'Allemagne ouvert le lundi de 8 H à 10 H, sinon à son cabinet. Tél. 983.108.79.33 - 240.13.37 - 240.13.33	Allemagne	indien, parle l'anglais et l'allemand	oui, au Woodlands hospital	Le consulat pratique les vaccinations
GENERALISTE Dr. Andraj SINGH 42 Bd Park Mansions Street Tél. 983.100.5000 -29.29.22 - 29.13.29 - 24.04.154	Inde	indien, anglais	Collabore avec la Bellevue clinic	Directeur de Asia Rescue and Medical services (Arms). Correspondant de nombreuses compagnies d'assistance.
GENERALISTE Dr. Santanu CHATERJEE 11 Rupchand Mukherjee Lane Tél. 983.10.667.40 - 249.23.23	Angleterre	indien, anglais	non	Correspondant local du Service Médical de l'Ambassade du Royaume-Uni. Membre de l'International Society of Travel Medecins (ISTM)
GENERALISTE Dr. Gautam Gosh Karavana, 10 Middleton St. Tél. 983.00.34.999 - 449.1999		indien, anglais	Collabore avec Woodlands hospital	A travaillé avec le Consulat de France à Calcutta - Directeur de Curewell ambulances.

Les structures hospitalières

Tableau des hôpitaux

Liste des hôpitaux

Nom	WOODLANDS NURSING HOME	BELLEVUE CLINIC	CALCUTTA HOSPITAL & MEDICAL RESEARCH INSTITUTE
Statut	privé	privé	privé
Adresse	8/5 Alipore Av. 700027	9 London St. 700027	7/2 Diamond Harbour road
Téléphone	479.19.51/456.70.75-89	247.23.21/247.69.25	456.77.00-02/03/04
Télécopie			
E-mail			
Nombre de lits	200	51	375
Confort	vétusté des locaux	oui	oui
Services Spécialisés	toutes spécialités	toutes spécialités	toutes spécialités
Services de garde efficace	non	non	oui
Présence permanente d'un médecin	oui	non	oui
Médecin anesthésiste	oui	oui	oui
Salle de réanimation post-opératoire	moyen	moyen	oui
Unité de soins intensifs fonctionnant réellement	moyen (6 lits VIP sur 30)	moyen (12 lits)	oui (50 lits)
Endoscopie	non	non	oui
Echographie	oui	oui	oui

Scanner	oui	oui	oui
IRM	non	oui	
Peut-on se procurer rapidement du sang	non	non	oui
Existe-t-il un contrôle (hépatite, sida)	non	non	non
Y a-t-il un groupe sanguin difficile à trouver	non	non	non
Centre de dialyse	oui	oui	oui
Opinion générale sur la qualité des soins	bonne	bonne	le mieux équipé - bonne
Qualité du personnel paramédical	correcte	moyenne	correcte
Langue parlée	anglais	anglais	anglais, Bengali
Appréciation du coût d'hospitalisation	cher	cher	bon marché
Dépôt d'une caution	non	non	non
Autres remarques	absence de service d'urgence	absence de service d'urgence	Hôpital de référence des américains

Obstétrique - Possibilités de prise en charge :

Une réanimation néonatale est possible.

La médecine d'urgence

Attitudes en cas d'urgence:

Appeler le médecin de l'ambassade : possibilité de joindre le médecin du poste à l'ambassade de France à Delhi 24 H/24.

Appeler une ambulance : oui.

Appeler la gendarmerie : il n'y en a pas.

Appeler la police : non.

Appeler le consulat : la chancellerie - Tél : 29.09.78/79.

Structures locales les mieux adaptées à recevoir les urgences.

Tableau des structures locales

Services spécialisés	Etablissement préférentiel	Médecin, chirurgien ou anesthésiste-Réanimateur	Adresse	Téléphone
Traumatologie	Calcutta Hosp & MRI	Dr. Devi Prahhad Shetty	7/2 Diamond Harbour road	456.77.00-02/03/04
Chirurgie	Calcutta Hosp & MRI			
Cardiologie	B.M. Birla heart research centre		1/1 National Library av.	456.77.77/78.90
Cardiologie	Rabindranath Tagore Int. Inst of cardiac sc.		124 Mukundapur, EM Bypass	426.74.00/05
Pédiatrie	Calcutta Hosp & MRI		7/2 Diamond Harbour road	456.77.00-02/03/04
Gynéco-obstétrique	Calcutta Hosp & MRI		7/2 Diamond Harbour road	456.77.00-02/03/04
Psychiatrie	Duncan Gleneagle clinic	psychologue francophone	48/1 F Leela Roy sarani, 700019	474.60.28/63.47

La neurochirurgie d'urgence peut être pratiquée sur place.

S'adresser au Peerlees hospital 360 Panchasayar, Garia - Tél. 462.00.71-73/23.94/24.62. Dr. D.K. Ghosh Chowdhury - Tél. 432.07.77 et Dr. Rahul De - Tél. 98.310.40.307/432.07.48

Evacuations sanitaires

Il n'existe aucune ambulance longue distance.

Pour une évacuation d'urgence : visa en cours de validité ou visa de sortie en cas de transit par l'Inde (transit venant du Népal ++).

Conclusions

Cartouche ALLOPASS

New Delhi

Informations générales

Nombre d'habitants

1 136 millions d'habitants dans le pays
et environ 18 millions de résidents dans la ville.

Nombre de Français vivant dans la circonscription

1 118 immatriculés (dont 120 bi-nationaux) au 31.12.2007

Décalage horaire :

+ 3h30 en été, + 4h30 en hiver.

Indicatif téléphonique :

+ [91] (11) + N°

Fête nationale du pays :

26 janvier.

Coordonnées du consulat

Ambassade de France 2/50 E Shantipath Chanyakyapuri New-Delhi 110021 INDE Tél. + [91] (11) 2419.6100 Fax : + [91] (11) 2687.6119 Horaire 24H/24, contacter les gendarmes au poste 6123.

E-mail : webmaster@france-in-india.org

De multiples informations et adresses actualisées sont disponibles au Consulat de France.

Code de la route local :

la conduite est à gauche.

Monnaie :

la roupie (1 euro = 60 roupies en août 2008).

Sources

Avant le départ

Vaccinations exigées à l'entrée du pays

D'un point de vue administratif : un certificat de vaccination anti-marielle est exigé à l'entrée du pays de tous les voyageurs en provenance d'une zone infectée.

Vaccinations recommandées d'un point de vue médical et basé sur des critères épidémiologiques :

Systématiquement : - Hépatite A* (pour les enfants : à partir de l'âge de 1 an). * pour les personnes nées avant 1945, ayant passé leur enfance dans un pays en développement ou ayant des antécédents d'ictère, une recherche préalable d'anticorps sériques (Ig G) peut permettre d'éviter une vaccination inutile. - Diphtérie, tétanos, poliomyélite : à jour. - Eventuellement coqueluche, rougeole : Calendrier vaccinal 2008 publié par [l'Institut de Veille Sanitaire](#)

En fonction de la durée et des modalités du séjour : - Typhoïde : si le séjour doit se dérouler dans des conditions d'hygiène précaires (pour les enfants : à partir de l'âge de 2 ans). - Rage à titre préventif : pour des séjours prolongés en situation d'isolement (pour les enfants : dès qu'ils sont en âge de marcher). - Hépatite B : pour des séjours fréquents ou prolongés. - Encéphalite japonaise : pour un séjour prolongé en zone rurale, à la saison des pluies (pour les enfants : à partir de l'âge de 1 an). NB : Pour les enfants, toutes les vaccinations incluses dans le calendrier vaccinal français devront également être à jour. Dans le cas d'un long séjour, les vaccinations contre l'hépatite B et contre la tuberculose sont recommandées dès la naissance et la vaccination antirougeoleuse, dès l'âge de 9 mois.

En fonction de la saison et des facteurs de risques individuels : - Grippe : Pour tous les adultes et enfants (à partir de 6 mois) faisant l'objet d'une recommandation dans le calendrier vaccinal français, participant à un voyage notamment en groupe, ou en bateau de croisière.

* **VOYAGER A L'ETRANGER AVEC UN ANIMAL DE COMPAGNIE :** Des informations sur les conditions propres à chaque pays, les mesures sanitaires et les précautions à prendre sont accessibles sur le site internet [de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort](#)

Remarque : Il est recommandé de réaliser toutes les vaccinations nécessaires avant de partir.

Conditions de vie locale

Climat - météo

Tableau du Climat

	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
T° maxima moyenne	20	25	30	35	40	42	40	35	35	30	25	20
T° minima moyenne	8	10	18	25	30	35	30	27	25	20	15	10
Hygrométrie en %	20	20	20	20	10	10	95	90	90	50	20	20
Pluviométrie en mm	25	22	17	7	8	60	211	173	150	31	1	5

Commentaire : Saison très chaude et sèche d'avril à juin. Mousson de juillet à septembre.

Distribution électrique - climatisation - chauffage

La distribution électrique n'est pas assurée régulièrement.
Coupure surtout en période estivale.

Téléphone

Les relations téléphoniques : elles sont de bonne qualité à New Delhi, mais entre New Delhi et le reste du territoire les communications sont souvent coupées. Les connexions internet, par ADSL sont correctes, mais le débit reste limité.
Les appels vers la France se font sans problème.
Le téléphone cellulaire est utilisable.

Alimentation

Eau

Il est déconseillé de boire l'eau du robinet.

Alimentation des nourrissons

Recommandation concernant le lait pour nourrisson : Bien vérifier sur place l'origine et la qualité du lait d'importation.

Vie pratique - Loisirs

Automobile

Caractéristiques des routes : médiocres, mais en progrès. Quelques autoroutes entre Delhi, Jaipur, Chandigarh et Agra. Le réseau est en développement.

Discipline des conducteurs : la circulation est très dangereuse. Le code de la route n'est pas du tout respecté. Les méthodes de conduite sont anarchiques et les conducteurs indisciplinés.

Organisation des secours routiers : inefficace malgré la présence de véhicules médicalisés en raison des conditions de circulation.

Animaux venimeux - Plantes vénéneuses

Serpents, espèces : présence de cobra, naja, python.

On trouve aussi des scorpions et des araignées.

Sérums antivenimeux : oui en provenance d'Inde principalement.

Principaux risques sanitaires dans le pays

Paludisme

Zones impaludées : tout le pays sauf l'Himachal Pradesh, le Jammu Cachemire et le nord de l'Uttar Pradesh. Le National Anti Malaria Program définit des zones de forts, modérés et faibles risques. Delhi appartient à une zone de faible risque.

On trouve facilement des moustiquaires et des produits d'imprégnation.

Mais les produits à base de perméthrine ne sont pas disponibles, on trouve d'autres insecticides pyréthrinoïdes pour imprégner moustiquaires et vêtements.

Niveau de résistance selon classification française : groupe 3 pour l'Etat d'Assam, groupe 2 pour le reste du territoire.

Rage

La rage animale existe dans ce pays.

Important : La rage est une maladie cosmopolite qui peut atteindre tous les animaux (chien, chat, renard, singe, chauve-souris, raton laveur,..). Le virus, présent dans la salive de l'animal, se transmet par morsure, griffure ou léchage d'une peau excoriée ou d'une muqueuse. En cas d'exposition au risque de contamination : - Les premiers soins consistent à laver la plaie avec de l'eau et du savon, à la rincer abondamment et à appliquer dessus un antiseptique. - La vaccination (et au besoin sérothérapie) post exposition DOIT ÊTRE DEBUTÉE RAPIDEMENT ET BIEN SUIVIE. Des conseils pour ne pas ramener pas la rage dans vos bagages, consulter le site internet du Ministère de l'Agriculture et de la pêche

Des immunoglobulines antirabiques spécifiques : des immunoglobulines antirabiques d'origine équine et humaine sont disponibles en Inde.

Où recevoir un traitement après exposition : le National Institute of Communication Disease à New Delhi.

Sida

Aucun test de dépistage sérologique de l'infection par le VIH n'est exigé à l'entrée du pays.

Estimation des séropositifs : d'après le rapport annuel 2006 de l'ONU, l'Inde héberge le plus grand nombre de personnes infectées au monde avec 5.7 millions personnes infectées. Ces estimations sont sous-estimées

Le donneur de sang n'est pas rémunéré.

Le matériel à usage unique (seringues, etc.) est correctement utilisé.

On trouve des préservatifs fiables sur place.

C'est une production locale sous licence étrangère (ex : Durex).

Autres risques sanitaires prédominants

Particularité des pays : Risque non négligeable de décompensation psychiatrique chez des personnalités fragiles que les conditions de vie locales et l'environnement général peuvent déstabiliser.

Remarque

Autres principaux risques sanitaires : - Les maladies diarrhéiques sont aussi très répandues. - Il existe d'autres risques sanitaires aux conséquences moins graves (voir fiche complète). - Pour des événements sanitaires d'apparition exceptionnelle (épidémie...), s'informer sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs>

Infections à transmission sexuelle et/ou sanguine

Infections transmises par des insectes ou autres arthropodes

Infections à transmission digestive (hygiène alimentaire)

Autres infections endémiques ou à caractère épidémique

Bilharziose :

exceptionnelle (dans le sud de l'Inde)

La médecine au quotidien

Commentaires généraux

Il existe des médecins exerçant en clientèle privée.

Combien ? : Ils sont nombreux.

Certains entretiennent une clientèle privée à l'hôpital, d'autres exercent en cabinet.

Proportion approximative de médecins parlant français : nulle.

Nombre de médecin français : 1 médecin à New Delhi.

Un simple appel téléphonique au consulat vous permettra d'obtenir les coordonnées des médecins habituellement consultés par les français. Vous aurez ainsi les coordonnées les plus actuelles, les plus justes et les plus précises.

Les pharmacies

Liste des pharmacies

Nom	Adresse	Téléphone	Langues parlées
Nath Chemist	2G Block Connaught Place	(11) 41.51.62.66	anglais
Yamuna Chemist	20 Main Market, Lodhi Colony	(11) 2469.32.18	anglais
Link drugstore	G5 South Extension Part 1	(11) 41.64.60.47	anglais

Les structures hospitalières

Tableau des hôpitaux

Liste des hôpitaux

Nom	PRIVAT HOSPITAL	APOLLO HOSPITAL	Metro hospital of heart instut
Statut	privé	privé	privé
Adresse	DLF Qutub Enclave Phase II Mehrauli Road, Gurgaon	Sarita Vihar Mathura Road	14 ring road, Lajptat Nagar
Téléphone	+ (95.124) 2635.11.62	+ [91] (11) 2692.58.58	+ [91] (11) 2646.11.57 - 2623.79.63
Télécopie	+ (95.124) 2635.37.94	+ [91] (11) 2682.36.29	+ [91] (11) 2331.34.65
E-mail	Privat@satyam.net.in		
Nombre de lits	42	250	50
Confort	bon	bon	bon
Services Spécialisés	non	quasiment toutes les spécialités médicales et chirurgicales	cardiologie
Services de garde efficace	oui	oui	oui
Présence permanente d'un médecin	oui	oui	oui
Médecin anesthésiste	oui	oui	oui
Salle de réanimation post-opératoire	oui	oui, la meilleure réanimation de New Delhi, la seule qui soit aux standards européens	salle de réanimation polyvalente
Unité de soins intensifs fonctionnant réellement	non	70 lits dont 20 post-chirurgicaux, 20 de soins intensifs cardiologiques, 30 de médecine	oui, service urgence 24H/24
Endoscopie	oui	oui	oui
Echographie	oui	oui	oui
Scanner	oui	oui	oui
IRM	non	oui	oui

Peut-on se procurer rapidement du sang	3 à 4 heures au minimum	oui, une des trois seules banques correctes de la ville	non
Existe-t-il un contrôle (hépatite, sida)	oui	oui	
Y a-t-il un groupe sanguin difficile à trouver	oui, rhésus négatif		
Centre de dialyse	non	oui	non
Opinion générale sur la qualité des soins	bonne qualité	bonne qualité avec de nombreux consultants et une bonne réanimation	bonne
Qualité du personnel paramédical	bonne	acceptable	correcte
Langue parlée	anglais, allemand	anglais	anglais
Appréciation du coût d'hospitalisation	assez cher par rapport aux normes de la sécurité sociale française	assez cher par rapport aux normes de la sécurité sociale, très cher pour l'Inde	assez cher par rapport aux normes européennes
Dépôt d'une caution	non	oui	oui
Autres remarques		Hôpital de référence :équipements, médecine qualifiée, réanimation, maternité	spécialisé en cardiologie, facile d'accès

Liste des hôpitaux (suite)

Nom	Max Hospital	fortis rajas shell hospital
Statut	privé	privé
Adresse	2 press enclave road, Saket , New delhi	B1, Aruna Asaf Ali Marg, Vasant kunj, New delhi
Téléphone	(011).2651.5050 ou urgence 40 55 40 55	(011).4277.6222
Télécopie	(011) 2651.00.50	(011) 427762.21
E-mail		
Nombre de lits	200	
Conforts	bon	bon
Services spécialisés	cardiaque, neurologie, traumatologie	cardiaque, (en association au Escorts heart institute), néphrologie, orthopédie++, diabète, pulmonaire
Services de garde efficace	oui	oui
Présence permanente d'un médecin	oui	oui
Médecin anesthésiste	oui	oui
Salle de réanimation post-opératoire	oui	oui
Unité de soins intensifs fonctionnant réellement	oui, pédiatrique aussi	oui, pédiatrique aussi
Endoscopie	oui	oui
Echographie	oui	oui
Scanner	oui	oui
IRM	oui	non
Peut-on se procurer rapidement du sang	oui	oui
Existe-t-il un contrôle (hépatite, sida)	oui	oui
Y a-t-il un groupe sanguin difficile à trouver	O-	
Centre de dialyse	oui	oui
Opinion générale sur la qualité des soins	excellent	excellent

Qualité du personnel paramédical	bonne	bonne
Langue parlée	anglais	anglais
Appréciation du coût d'hospitalisation	raisonnable	raisonnable
Dépôt d'une caution	non	non
Autres remarques	devient le centre e référence des soins à New Delhi	

Obstétrique - Possibilités de prise en charge :

Une réanimation néonatale est possible.

La médecine d'urgence

Attitudes en cas d'urgence:

Appeler le médecin de l'ambassade : Non. Vous pouvez contacter l'Ambassade de France 24h/24h, 7/7 qui vous orientera vers la structure appropriée.

Appeler une ambulance : Oui. Soit le Max Hospital pour le sud ouest de Delhi au 105.111 (ou 011.2651.5050), Soit l'Apollo Hospital pour le sud est de Delhi au 1066 (ou 011.2692.5858) Soit l'Escorts Heart Institute au 011.2683.0258

Appeler la gendarmerie : non.

Appeler la police : non.

Appeler le consulat : oui, aux heures d'ouvertures. Une permanence téléphonique est assurée en dehors des horaires pour les urgences.

Structures locales les mieux adaptées à recevoir les urgences.

Tableau des structures locales

Services spécialisés	Etablissement préférentiel	Médecin, chirurgien ou anesthésiste-Réanimateur	Adresse	Téléphone
multispécialités	Max Hospital		cf ci-dessus	(11) 2651.5050
multispécialités	Apollo Hospital		cf ci-dessus	(95.124) 2635.11.62
Cardiologie	Max hospital ou Escorts Heart institute		cf ci-dessus	
Pédiatrie	Apollo Hospital		cf ci-dessus	(95124) 2635.11.62
Gynéco-obstétrique	Appolo Hospital		cf ci-dessus	(11) 2692.58.58/extn 11.70 ou 2694.44.29
Psychiatrie	Privat Hospital		Dr. Sachdev	cf ci-dessus

La neurochirurgie d'urgence peut être pratiquée sur place.

Apollo Hospital ou le Max Hospital de préférence

Il existe un caisson hyperbare en cas d'accident de plongée.

S'adresser à l'Appolo Hospital.

Evacuations sanitaires

Des évacuations par ambulances longue distance sont possibles.

Privat Hospital et Max Hospital

Pour une évacuation d'urgence : visas en cours de validité ou visa de sortie en cas de transit par l'Inde (transit venant du Népal ++).

Conclusions

Cartouche ALLOPASS

Pondichéry

Informations générales

Nombre d'habitants

1,1 milliard d'habitants dans le pays
et 950.000 habitants dans la ville.

Nombre de Français vivant dans la circonscription

Environ 6.600 français sont enregistrés dans la circonscription (Pondichéry, Kerala, Tamil Nadu).

Décalage horaire :

+ 4h30 avec la France en heure d'été et + 3h30 en heure d'hiver.

Indicatif téléphonique :

+ [91] (413) + n°

Fête nationale du pays :

26 janvier (Republic day) 15 août (Independance Day) 16 août (Independance Pondicherry)

Coordonnées du consulat

2, rue de la Marine 605 001 PONDICHERY

Téléphone : 00 [91] (413) 233.41.74 - 233.40.58

Télécopie : + [91] (413) 233.55.94 - portable : 944.337.07.64

E-mail : consul@consulfrance-pondichery.org, webmestre@consulfrance-pondichery.org

De multiples informations et adresses actualisées sont disponibles au Consulat de France, sur le site internet du consulat : www.cnsulfrance-pondichery.org

Code de la route local :

conduite à gauche

Monnaie :

la roupie (Rp).

Sources

Avant le départ

Vaccinations exigées à l'entrée du pays

D'un point de vue administratif : un certificat de vaccination anti-amarilic est exigé à l'entrée du pays de tous les voyageurs en provenance d'une zone infectée.

Vaccinations recommandées d'un point de vue médical et basé sur des critères épidémiologiques :

Systematiquement : - Hépatite A* (pour les enfants : à partir de l'âge de 1 an). * pour les personnes nées avant 1945, ayant passé leur enfance dans un pays en développement ou ayant des antécédents d'ictère, une recherche préalable d'anticorps sériques (Ig G) peut permettre d'éviter une vaccination inutile. - Diphtérie, tétanos, poliomyélite : à mettre à jour.

En fonction de la durée et des modalités du séjour : - Typhoïde, si le séjour doit se dérouler dans des conditions d'hygiène précaires (pour les enfants : à partir de l'âge de 2 ans) ; - Rage à titre préventif pour des séjours prolongés en situation d'isolement (pour les enfants : dès qu'ils sont en âge de marcher) ; - Hépatite B également pour des séjours fréquents ou prolongés ; - Encéphalite japonaise pour un séjour prolongé en zone rurale, à la saison des pluies (pour les enfants : à partir de l'âge de 1 an). NB : Pour les enfants, toutes les vaccinations incluses dans le calendrier vaccinal français devront également être à jour. Dans le cas d'un long séjour, les vaccins BCG et Hépatite B sont recommandés dès le premier mois et le vaccin rougeole-oreillons-rubéole dès l'âge de 9 mois.

En fonction de la saison et des facteurs de risques individuels : - Grippe : Pour tous les adultes et enfants (à partir de 6 mois) faisant l'objet d'une recommandation dans le calendrier vaccinal français, participant à un voyage notamment en groupe, ou en bateau de croisière.

* **VOYAGER A L'ETRANGER AVEC UN ANIMAL DE COMPAGNIE :** Des informations sur les conditions propres à chaque pays, les mesures sanitaires et les précautions à prendre sont accessibles sur le site internet [de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort](#)

Remarque : Il est recommandé de réaliser toutes les vaccinations nécessaires avant de partir.

Conditions de vie locale

Climat - météo

Tableau du Climat

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
T° maxima moyenne	29	30	30	32	35	36	34	34	33	32	30	29
T° minima moyenne	22	23	24	25	27	26	26	25	25	25	23	22
Hygrométrie en %	77	77	74	74	70	63	65	70	73	79	81	78
Pluviométrie en mm	25	22	12	4	24	40	80	120	130	220	350	175

Distribution électrique - climatisation - chauffage

La distribution électrique est assurée régulièrement.

Néanmoins les coupures sont relativement fréquentes, mais cela est en voie d'amélioration. Les variations de tensions étant importantes, il est nécessaire de protéger les appareils électriques par un stabilisateur.

Téléphone

Les relations téléphoniques : les relations téléphoniques fonctionnent correctement en ville et dans tout le pays. Il existe même, en ville, un bon réseau de "cabines" téléphoniques privées (appelées STD, ISD et PCO).

Les appels vers la France se font sans problème.

Le téléphone cellulaire est utilisable.

Etat sanitaire de la population locale

La tuberculose est fréquente dans le pays.

Alimentation

Eau

Il est déconseillé de boire l'eau du robinet.

Alimentation des nourrissons

Recommandation concernant le lait pour nourrisson : Bien vérifier sur place l'origine et la qualité du lait d'importation.

Vie pratique - Loisirs

Automobile

Caractéristiques des routes : amélioration de la situation quant à l'état du réseau routier local, mais cela reste très variable sur le reste du réseau.

Discipline des conducteurs : très indisciplinés, aucun respect du code de la route, conduite "inconsciente". Accidents de la circulation très fréquents. Il y a régulièrement des 2 roues tués par les bus en ville.

Organisation des secours routiers : inexistante. Les rapports de police doivent être faits avant l'évacuation des blessés. Aucune unité de réanimation mobile existante.

Animaux venimeux - Plantes vénéneuses

Serpents, espèces : vipère de Russel, bungarus, echis, naja, ancistradon, calliophis, trimesurus, maticera, serpents marins.

On trouve aussi des scorpions et des araignées.

Sérums antivenimeux : oui, à Jipmer et au General Hospital de Pondichéry. Ils proviennent de Bombay.

Principaux risques sanitaires dans le pays

Paludisme

Zones impaludées : pas la ville même de Pondichéry, seuls les villages alentours sont concernés. Les grandes villes sont généralement plus saines que les campagnes, excepté dans les quartiers avec eaux stagnantes.

On trouve facilement des moustiquaires et des produits d'imprégnation.

Niveau de résistance selon classification française : Zone 2 (sauf dans la région de l'Assam qui se trouve en zone 3).

Rage

La rage animale existe dans ce pays.

Important : La rage est une maladie cosmopolite qui peut atteindre tous les animaux (chien, chat, renard, singe,

chauve-souris, raton laveur,..). Le virus, présent dans la salive de l'animal, se transmet par morsure, griffure ou léchage d'une peau excoriée ou d'une muqueuse. En cas d'exposition au risque de contamination : - Les premiers soins consistent à laver la plaie avec de l'eau et du savon, à la rincer abondamment et à appliquer dessus un antiseptique. - La vaccination (et au besoin sérothérapie) post exposition DOIT ÊTRE DEBUTEE RAPIDEMENT ET BIEN SUIVIE. Des conseils pour ne pas ramener pas la rage dans vos bagages, consulter le site internet du Ministère de l'Agriculture et de la pêche

Des immunoglobulines antirabiques spécifiques : General Hospital à Pondichéry

Où recevoir un traitement après exposition : 00 [91] (413) 233.60.50

Sida

Tests sérologiques de dépistages de l'infection par le VIH : un test est exigé pour les visas de travail supérieurs à un an. Les tests faits en France ne sont pas acceptés. Deux centres agréés : Jipmer Hospital et Aids Control Programme.

Le matériel à usage unique n'est pas correctement utilisé.

Mais il le devient de plus en plus. En revanche, il est systématique dans les établissements que nous conseillons.

Préservatifs fiables sur place : on peut trouver des préservatifs, mais la fiabilité n'est pas garantie aux normes européennes.

Remarque

Autres principaux risques sanitaires : - Les maladies diarrhéiques sont aussi très répandues. - Il existe d'autres risques sanitaires aux conséquences moins graves (voir fiche complète). - Pour des événements sanitaires d'apparition exceptionnelle (épidémie...), s'informer sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs>

Infections à transmission sexuelle et/ou sanguine

Infections transmises par des insectes ou autres arthropodes

Arboviroses

Dengue ou Dengue-like : La dengue hémorragique est très rare.

Infections à transmission digestive (hygiène alimentaire)

Autres infections endémiques ou à caractère épidémique

Bilharziose :

absente.

Fièvres hémorragiques

Aucun cas de virose Ebola n'a été rapporté.

La médecine au quotidien

Commentaires généraux

Il existe des médecins exerçant en clientèle privée.

Combien ? : ils sont au moins une centaine de médecins.

Il n'y a pas de médecin hospitalier avec clientèle privée à l'hôpital.

Proportion approximative de médecins parlant français : une vingtaine de médecins.

Nombre de médecin français : il y a deux médecins français : Dr. Balassoupramanian (médecin du Consulat), Dr. BYCHE (médecin Franco-pondichérien).

Un simple appel téléphonique au consulat vous permettra d'obtenir les coordonnées des médecins habituellement consultés par les français. Vous aurez ainsi les coordonnées les plus actuelles, les plus justes et les plus précises.

Tableau des médecins

Médecins habituellement consultés

Discipline Nom Prénom Adresse du cabinet Téléphone	Pays de Formation	Nationalité Langues parlées	Fonction hospitalière	Autres remarques
GENERALISTE Dr. BYCHE Yves Rue Mission		française - français, anglais, tamoul	non	
GENERALISTE Dr. BALASSOUPRAMANIAN Gingee Salai		française - français, anglais, tamoul	oui	médecin du consulat.
PEDIATRE Dr. MEENA SHAH 50, rue Desbassins de Richemont PONDICHERY 1 Tél. 00 [91] (413) 233.86.93		indienne - anglais, tamoul, un peu français	non	
CHIRURGIEN Dr. NALLAM 86, Eswarin Koil St PONDICHERY 1 Tél. 00 [91] (413) 233.81.00		indo-français - français, tamoul, hindi, télugu, anglais	oui en clinique	formation en France (cancérologie, chirurgie cervico-faciale).
CARDIOLOGUE Dr. ELANGO VAN/Dr. MANIMARAN AGP Hospital		indienne - anglais, tamoul	oui	
GYNECOLOGUE Dr. ASHA Clinic Nallam		indienne - français, anglais, tamoul	oui Clinique Nallam	Professeur de gynécologue à CHV Jipmer.
OPHTALMO Dr. AMALARAJA Certh India - Cluny hospital		indienne - anglais, tamoul, hindi		centre entièrement neuf, propre et moderne.
PEDO-PSYCHIATRE Dr. UNNI Jipmer		indo-français - anglais, tamoul, un peu de français	oui (Jipmer)	a fait quelques stages en France.
PSYCHIATRE Dr. ITTIACANDY Clinic Nallam Tél. 00 [91] (413) 233.81.00		indo-anglais - anglais, tamoul, français	oui	20 ans hospitalo-universitaire en Grande-Bretagne.
PSYCHIATRE Dr. MOUTTOU RANGAM Clinic Nallam Tél. 00 [91] (413) 233.81.00		indienne - anglais, tamoul, français	oui	20 ans médecin en chef du service de psychiatrie de l'hôpital général de Pondichéry.

Les pharmacies

Liste des pharmacies

Nom	Adresse	Téléphone	Langues parlées
VARMA MEDICALS	112 Anna Salai		anglais, tamoul
ANANDA MEDICAL	Nehru Street		anglais, tamoul
METHA MEDICAL	Lal Bahadur Street		anglais, tamoul, français

Les structures hospitalières

Tableau des hôpitaux

Liste des hôpitaux

Nom	PIMS	CERTH-INDIA HOSPITAL	NEW MEDICAL CENTRE
Statut	privé	privé	privé
Adresse	Ganapathy Chettikulam	181, Gingee Salai	470, Gandhi street 605001 Pondichery
Téléphone	00 [91] (413) 265.52.71	00 [91] (413) 222.49.86	00 [91] (413) 234 34 34
Télécopie			
E-mail		pdy_certh@Sanchamet.in	
Nombre de lits	350	30	30
Confort	bon	médiocre	médiocre
Services Spécialisés	oui	oui (consultation)	oui
Services de garde efficace	oui	oui	oui
Présence permanente d'un médecin	oui	oui	oui
Médecin anesthésiste	oui	disponible	oui
Salle de réanimation post-opératoire	oui	non	non
Unité de soins intensifs fonctionnant réellement	oui	non	non
Endoscopie	non	non	non
Echographie	oui	non	non
Scanner	oui	non	non
IRM	non	non	non
Peut-on se procurer rapidement du sang	oui	oui	oui
Existe-t-il un contrôle (hépatite, sida)	oui	oui	oui
Y a-t-il un groupe sanguin difficile à trouver	AB Rh-	AB Rh-	AB Rh-
Centre de dialyse	non	non	oui
Opinion générale sur la qualité des soins	bonne	moyenne	moyenne
Qualité du personnel paramédical	bonne	moyenne	moyenne
Langue parlée	anglais, tamoul	anglais, français, tamoul	anglais, tamoul
Appréciation du coût d'hospitalisation	moyen	moyen	moyen
Dépôt d'une caution	oui	oui	oui
Autres remarques			

Liste des hôpitaux (suite)

Nom	Sri Ramchandra Hospital	Madras Medical Mission	Sri Balaji Hospital	St Thomas Hospital	Sri sai Kripa Hospital	Vijay Hospital	Madhava Hospital
Statut							
Adresse	n°1 Ramchandra Nagar Porur, CHENNAI	4A Dr JJ Nagar Mogappier CHENNAI	n°1, Lawyer Jaganathan street Guindy CHENNAI	St Thomas Mount Butt Road CHENNAI	Cuddalore Road PONDICHERY	ECR Bypass Road PONDICHERY	13 Pointca street - Nellithope PONDICH

	600116	600037	600032	600016			5	
Téléphone	247 68027 - 247 68031 - 247 68032 - 247 68033	25561801 - 26565971 - 26565991	223 42402 - 223 24568	22324003	220 22 44	2257199	2202323	
Télécopie								
E-mail								
Nombre de lits								
Conforts								
Services spécialisés	multi-specialités	multi-specialités	multi-specialités	multi-specialités	Orthopédie	Cardiologie	Urologie	
Services de garde efficace	oui							
Présence permanente d'un médecin	oui						Dr Sivadasan	Dr Manimaran
Médecin anesthésiste	oui							Dr Rajenth
Salle de réanimation post-opératoire	oui							
Unité de soins intensifs fonctionnant réellement	oui							
Endoscopie								
Echographie								
Scanner								
IRM								
Peut-on se procurer rapidement du sang								
Existe-t-il un contrôle (hépatite, sida)								
Y a-t-il un groupe sanguin difficile à trouver								
Centre de dialyse								
Opinion générale sur la qualité des soins								
Qualité du personnel paramédical								
Langue parlée								
Appréciation du coût d'hospitalisation								
Dépôt d'une caution								

Autres remarques

Obstétrique - Possibilités de prise en charge :

Aucune possibilité de réanimation néonatale.

La médecine d'urgence

Attitudes en cas d'urgence:

Appeler le médecin de l'ambassade : oui. Transporter le patient à l'hôpital PIMS, puis appeler le médecin du consulat.

Appeler une ambulance : oui (PIMS).

Appeler la gendarmerie : non.

Appeler la police : non.

Appeler le consulat : oui. Tél. 00 [91] (413) 233.41.74 - 233.40.58, Portable : 984304988.

Structures locales les mieux adaptées à recevoir les urgences.

Tableau des structures locales

Services spécialisés	Etablissement préférentiel	Médecin, chirurgien ou anesthésiste-Réanimateur	Adresse	Téléphone
Traumatologie	Jipmer Hospital, PIMS	oui	Ganapathy Chettikulam-Kalapeth	00 [91] (413) 272.23.81 - 265.52.71
Chirurgie	idem	oui	idem	idem
Cardiologie	idem	oui	idem	idem
Pédiatrie	idem	oui	idem	idem

La neurochirurgie d'urgence peut être pratiquée sur place.

Mais seulement à Chennai - hôpital Isabella Ponnammallaï street CHENNAI.

Il n'existe pas de caisson hyperbare en cas d'accident de plongée.

Evacuations sanitaires

Des évacuations par ambulances longue distance sont possibles.

Mais elles sont mal équipées. Il s'agit des ambulances de PIMS.

Pour une évacuation d'urgence : visa de sortie obligatoire pour les résidents.

Conclusions

Cartouche ALLOPASS

Emploi, stage

Marché du travail

Secteurs à fort et faible potentiel

Exemple d'emplois proposés à des Français

Supervision de chantiers en travaux publics (ex : routes, barrages), traitement de l'eau, direction d'hôtels, etc.

Dans l'ensemble, les cadres confirmés, de haut niveau, et ayant des compétences pointues sont appréciés.

Profils à éviter

Jeunes diplômés peu expérimentés, informaticiens, etc. L'Inde regorge de techniciens bon marché et de haut niveau.

Barèmes de rémunération

Il existe un salaire minimum dans la plupart des secteurs d'activité. Le salaire journalier minimum s'appliquant aux secteurs agricole et rural est de 35 roupies. Ce plancher devrait être relevé à 40 roupies. En outre, toute société est tenue de verser à un ouvrier/employé une prime ("bonus") minimum correspondant à 8,33% de la rémunération salariale annuelle perçue par lui, qu'elle ait réalisé des bénéfices ou non.

Le plafond de la prime est fixée à 20% de la rémunération salariale annuelle de l'employé concerné.

Directeur général : 30 000 à 75 000

Ingénieur : 15 000 à 50 000

Comptable : 10 000 à 40 000

Secrétaire : 5 000 à 15 000

Standardiste : 3 000

Le cadre réglementaire indien fixe des plafonds de rémunération de hauts dirigeants d'une société PLC en Inde. Ces plafonds se fixent en fonction du CA de la société.

Réglementation du travail

Droit du travail

Dans l'industrie, un ouvrier ne peut être contraint de travailler plus de 9 heures par jour ou plus de 48 heures par semaine. On ne peut obliger une ouvrière à travailler avant 6 heures du matin ni après 19 heures. Tout ouvrier a droit à un jour de congé payé pour 20 journées de travail effectuées par lui durant l'année précédente, à condition qu'il ait travaillé au moins 240 jours. Dans le commerce, un employé a droit à 21 jours de congés payés annuels pour 240 jours de travail effectués.

Les primes de départ

Un ouvrier/employé qui présente un minimum de 5 ans de service a le droit de percevoir une prime de départ ("gratuity") dont le montant sera équivalent à 15 jours de salaire multiplié par le nombre de ses années de service, sous réserve d'un montant maximal de 350 000 roupies.

Lorsque l'employé est licencié par la société, les autorités prévoient de fixer ce montant à 45 jours de salaire multiplié par le nombre de ses années de service.

Emploi du conjoint

La législation locale ne permet pas à nos compatriotes d'exercer une activité professionnelle sauf s'ils viennent pour le compte d'une société française installée en Inde ou exécutant un contrat. Toutefois, l'accord préalable de la Banque Centrale est indispensable, exception faite pour la restauration. La législation locale ne permet pas au conjoint de travailler, sauf en tant qu'expatrié arrivant en Inde avec un visa de travail.

Réseaux

Média

Annuaire

Après l'entretien

Espace partenaires

PREPASIA

Vivre les différences culturelles

Auteur : association Prepasia www.prepasia.com

Les différences culturelles, politiques et linguistiques sont porteuses de problèmes entre Asiatiques et Français, même au cours de petites conversations anodines.

Certains traits concernent tous les Asiatiques tandis que d'autres caractérisent davantage l'Asie du Nord-Est, l'Asie bouddhiste ou bien l'Asie musulmane.

Traits communs à l'ensemble des Asiatiques :

Recherche de l'harmonie

Les Asiatiques ont une forte répugnance pour le conflit direct et ouvert, qu'ils considèrent comme socialement inacceptable. D'où la difficulté de dire non.

Le coupable est toujours celui qui rompt l'harmonie, déchire le tissu social. Il est par conséquent très mal vu de se mettre en colère, voire de hausser le ton.

Pour éviter le conflit, les décisions sont autant que possible prises collectivement car elles permettent de tenir compte des impératifs plus larges de la communauté par rapport à l'intérêt individuel.

Conformisme social

La conduite sociale la plus acceptable est celle qui passe inaperçue.

C'est le jugement d'autrui qui oriente les conduites.

Aussi, l'individu doit adopter une attitude conforme à ce que l'extérieur attend de lui. Le groupe l'emporte sur l'individu, d'où la difficulté à donner un avis personnel.

Face

La face correspond au statut, à la réputation, à l'image que l'on veut donner de soi et de son groupe.

C'est un crédit que la société confère à l'individu et qu'il s'efforce de préserver.

La pratique du discours indirect permet d'éviter tout risque de perte de face. La modestie affectée permet de donner de la face à l'autre.

Réunions professionnelles

En général, on ne sert pas la main sauf si un interlocuteur souhaite saluer à l'occidentale

Les cartes de visite sont importantes. Elles permettent de situer l'interlocuteur dans la hiérarchie sociale et s'échangent de façon formelle à une ou deux mains selon les pays.

Une tenue vestimentaire classique est recommandée surtout lors d'une première rencontre : costume pour les hommes et tailleur pour les femmes

Il est impoli de couper la parole à son interlocuteur. L'écoute de l'autre est primordiale et le silence est une forme de communication privilégiée.

Les cadeaux symbolisent l'amitié et l'espoir de futures bonnes relations ou bien sont remis en remerciements de services rendus.

Attention aux périodes de fête des différents pays avant de prévoir un voyage d'affaires : Nouvel an et période du Ramadan

Invitations à domicile

On se déchausse avant d'entrer dans une maison

Au nord, sphère privée et sphère publique sont séparées. Progressivement, en allant vers le sud, les deux sphères sont de plus en plus imbriquées.

Asie du nord-est

La ponctualité est de mise

La société est influencée par la pensée confucéenne, d'où un respect très marqué pour la hiérarchie.

L'âge est important. Les plus jeunes doivent le respect aux aînés

Attendez-vous à ce que l'on vous pose beaucoup de questions personnelles : âge, membres de votre famille, études, revenus, coût de biens courants , ce qui permet de vous situer dans l'échelle sociale.

A table, on ne termine jamais son assiette pour ne pas laisser penser à son hôte qu'on n'a pas assez mangé.

Asie musulmane

La main gauche servant aux ablutions intimes, on ne l'utilise pas pour toucher la nourriture ni pour rendre de l'argent à quelqu'un.

Il est également impoli de croiser les jambes, de parler les mains posées sur les hanches, signe de mépris, de colère ou d'agressivité dans la danse traditionnelle

La religion est importante, mieux vaut éviter de dire que l'on est athée

Le mariage est important, mieux vaut éviter de confier que l'on vit en concubinage

A table, il convient de finir son assiette de peur d'offenser celui qui a cuisiné le repas.

Pour les clients musulmans, il convient évidemment d'éviter certains cadeaux : alcool, objets en peau de porc

Asie bouddhiste

La tête est la partie la plus noble et les pieds la moins noble ; il est de ce fait impoli de pointer son pied vers son interlocuteur et de toucher la tête des gens y compris celle des enfants.

Il convient de montrer du respect aux bonzes et de se déchausser à l'entrée des temples. Les femmes doivent éviter tout contact avec les bonzes.

En Thaïlande, monarchie, patrie et religion sont sacrés : la famille royale est vénérée, les Thaïs cessent toute activité et se lèvent au moment de la diffusion quotidienne de l'hymne national.

Le bouddhisme est à la base de la culture thaïlandaise. Il enseigne la compassion et une considération sincère pour autrui (**namjai**), concepts qui génèrent une chaleur spontanée dans les relations

On comprendra aisément à travers ces quelques exemples, la nécessité avant son départ, d'être informé des usages locaux pour éviter tout malentendu et faciliter le développement des contacts sur place.

Protection sociale

Régime local de sécurité sociale

Le régime de protection sociale en Inde

Les textes régissant la protection sociale en Inde prévoient :

- soit des **prestations à caractère contributif** (loi sur l'assurance nationale des salariés de 1948, loi sur le Fonds de pension des salariés de 1952, loi sur le Fonds de pension des mineurs de 1948, loi sur le Fonds de pension du personnel occupé dans les plantations de thé de l'Assam de 1955, loi sur le Fonds de pension des marins de 1966). Un nouveau système de fonds de pension est entré en vigueur en 1996 ;
- soit des **prestations à caractère non contributif** (loi sur la réparation en cas d'accident du travail de 1923 qui demeure en vigueur dans certaines régions où la sécurité sociale n'a pas été étendue, loi sur la maternité de 1961, loi sur le Fonds gratuit de 1972).

Quelques autres textes, qui ne font pas partie de la réglementation en matière de sécurité sociale, concernent la santé. Toujours est-il que la protection sociale en Inde assure les soins, prévoit le versement de prestations en cas de maladie, de maternité, d'accident du travail, de vieillesse et de décès (survivants). Il n'est, par contre, pas prévu de pensions d'invalidité, de prestations de chômage ou de prestations familiales.

Assurance nationale des salariés (ESI)

Cette assurance concerne les usines utilisatrices d'énergie motrice qui emploient dix personnes ou plus, les usines non utilisatrices d'énergie motrice qui emploient vingt personnes ou plus, les commerçants, les cinémas, théâtres ou restaurants, les transports routiers et les entreprises de presse qui emploient vingt personnes ou davantage.

Sont couverts les salariés dont le salaire est inférieur à 3 000 roupies par mois. Les assurés reçoivent une "carte d'identité", les membres de leur famille ayant droit à une "carte d'identité familiale".

Le régime des exemptions à l'ESI acte (1948) va être revu après une étude de 1985, dans le but de limiter les montants exceptionnels de remboursement aux employés rendant le système trop lourd et non viable financièrement.

Le financement est assuré principalement par les employeurs et les salariés (4 % des salaires à charge de l'employeur ; 1,5 % des salaires à charge du salarié), les salaires sont répartis en neuf classes. Sont exemptés, ceux dont le salaire est inférieur à 15 roupies par jour. Le huitième des dépenses totales des soins médicaux dans un Etat (il y en a vingt-deux et neuf territoires) est supporté par le gouvernement de l'Etat sur les fonds publics. Les Etats interviennent à raison de 12,5 % des prestations en espèces si elles sont destinées aux ayants droit et de 25 % dans les autres cas ; ils supportent, en plus, la totalité de la dépense au-delà de 85 roupies par personne et par an.

Les **prestations servies** sont les soins médicaux et les prestations en espèces suivantes :

- prestations de maladie;
- prestations de maternité ;
- prestations en cas de lésions professionnelles (prestation d'invalidité temporaire, prestation d'invalidité permanente, prestation pour personne à charge) ;
- prestation en cas de décès.

Cette assurance est gérée par l'**Institution d'assurance nationale des salariés (ESIC)**.

Les assurés et leur famille ont droit aux soins médicaux à compter du début de l'emploi assujéti. Les prestations sont accordées gratuitement pendant une durée de treize semaines à neuf mois suivant les cotisations versées (prolongation de douze mois en cas de maladie grave à partir de la date où le délai aurait expiré si la personne travaillait de manière continue depuis au moins deux ans).

Soins

Les soins médicaux ont été organisés en trois grands groupes à savoir les services ambulatoires généraux, les services de spécialistes et les services hospitaliers.

Soins ambulatoires

Le traitement médical relevant du régime de l'E.S.I. est assuré, suivant les régions, soit directement (à Kanpur, à Delhi, dans les régions du Madhya Pradesh et du Tamil Nadu), soit selon le système de liste (Bengale occidental, Union de Goa, Etats du Maharashtra, Goudjerat et Pendjab).

Dans le cadre du **système de service direct**, des dispensaires distincts relevant de l'Assurance nationale ont été créés exclusivement pour les bénéficiaires du régime. Des dispensaires à plein temps sont établis là où le nombre des familles assurées est d'au moins mille (entre cinq cents et mille, il existe un mini-dispensaire de l'E.S.I. ; quand la population est dispersée, le dispensaire est mobile).

Dans le cadre du **système de liste**, les médecins agréés sont inscrits sur une liste. Les assurés peuvent s'inscrire auprès du médecin de leur choix. Les médecins perçoivent des honoraires par patient inscrit et doivent, en échange, fournir les soins ambulatoires ainsi que les médicaments courants. Les autres produits pharmaceutiques sont obtenus sur ordonnance auprès des pharmaciens agréés ou des magasins généraux de l'E.S.I.

En certains endroits, l'E.S.I. recourt également aux dispensaires des employeurs, suivant le système des services indirects rémunérés par des honoraires liés au nombre des patients inscrits auprès d'eux.

Services de spécialistes

Les services de spécialistes sont fournis dans les secteurs ambulatoires des hôpitaux ou dans des centres distincts de spécialistes établis à cet effet. Ces services sont organisés dans différents centres (deux cent trente-six actuellement) en fonction de la dimension de la région à desservir.

Services hospitaliers

L'hospitalisation est assurée dans les hôpitaux de l'E.S.I. et dans les annexes attachées aux hôpitaux gouvernementaux ou publics qui ont été construites spécialement à l'usage exclusif des bénéficiaires du régime ; à défaut, l'hospitalisation est assurée dans les hôpitaux existants -gouvernementaux, publics ou privés- moyennant le paiement d'une somme fixe journalière.

Médicaments et prothèses

Dans les zones où les soins sont dispensés directement, les médicaments sont fournis dans les dispensaires, hôpitaux et magasins généraux de l'E.S.I. Dans les zones de système de liste, ce sont les médecins agréés qui fournissent directement les médicaments courants, tandis que les produits pharmaceutiques spéciaux et plus coûteux ainsi que ceux qui sont prescrits par les spécialistes, sont fournis aux patients par les pharmaciens privés inscrits sur la liste agréée ou aux dépôts des magasins généraux établis dans le cadre du régime. Tous les médicaments sont gratuits.

Indemnités journalières en cas de maladie ou de maternité

Pour obtenir les **indemnités journalières** en cas de maladie ou de maternité, il faut justifier de treize semaines de cotisations au cours des vingt-six dernières précédant l'arrêt de travail.

Les prestations en espèces en cas de maladie

Elles représentent de 1 à 15 roupies par jour suivant la classe de salaire à laquelle appartient l'assuré (25 % de plus pour certaines maladies). Elles sont versées après un délai de carence de deux jours et pendant au plus quatre vingt-onze jours au cours d'une période de cinquante-deux semaines (prolongation de cent vingt-quatre jours si l'intéressé souffre de certaines maladies à condition qu'il ait été assuré pendant trois des quatre dernières années et qu'il justifie de vingt-six semaines de cotisations au cours de chacune d'elles ; trois cent quatre jours s'il est atteint d'une maladie chronique). Dans

le cadre de la politique du **planning familial** (stérilisation) le taux peut être doublé pendant sept à quatorze jours et des jours supplémentaires accordées en cas de complication.

Les prestations en espèces en cas de maternité

Elles représentent 100 % de la moyenne des salaires suivant la classe à laquelle appartient l'intéressée. Elles sont servies pendant douze semaines dont six maximum avant l'accouchement (la loi de 1961 oblige les employeurs non couverts à verser la même somme aux femmes ayant travaillé au moins cent soixante jours au cours de l'année). Le paiement peut être prolongé pendant quatre semaines si nécessaire.

Indemnités journalières en cas d'accident du travail, maladies professionnelles

En cas d'accident du travail, les **indemnités journalières** représentent 70 % du salaire suivant la classe de salaire à laquelle appartient l'intéressé. Elles ne sont pas payées, en principe, pendant les trois premiers jours d'incapacité.

Si l'**incapacité permanente** est totale, le rente s'élève de 1,50 à 28 roupies par jour suivant la classe de salaire. Si l'*incapacité est partielle*, la rente représente un pourcentage de la pension due pour incapacité totale en fonction de la perte de capacité.

En cas de décès, la veuve a droit à 60 % de la rente qui aurait été servie à l'assuré en cas d'incapacité totale ; les orphelins reçoivent 40 % chacun jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de dix-huit ans (sans limite d'âge s'ils sont invalides) ; les autres survivants (ascendants, autres personnes à charge de moins de dix-huit ans) peuvent percevoir au total 50 % de la rente.

Prestations en cas de décès

Les frais d'obsèques sont couverts dans la limite de 1 000 roupies.

Fonds de pension des salariés

Ce Fonds assure, en matière de vieillesse, une certaine protection aux travailleurs occupés dans des entreprises déterminées, celles qui existent depuis au moins trois ans et qui comptent au moins cinquante salariés et dans les usines utilisant l'énergie motrice depuis cinq ans et occupant de vingt à quarante-neuf salariés.

Le financement de ce Fonds est assuré par les cotisations salariales (8,30 % du salaire dans les usines occupant au moins cinquante salariés) et par les cotisations patronales (10 % du salaire dans les usines occupant au moins cinquante salariés + 0,37 % pour les frais de gestion).

Les travailleurs gagnant moins de 300 roupies par mois ne sont pas assujettis. Ceux qui perçoivent plus de 300 roupies par mois doivent souscrire un contrat auprès de compagnies d'assurance privées.

L'indemnité de départ à la retraite est accordée à cinquante-cinq ans (cinquante ans s'il s'agit de mineurs) à condition que l'intéressé cesse de travailler. Il peut également y prétendre à n'importe quel âge s'il quitte définitivement le pays ou cesse d'occuper un emploi assujetti pendant six mois avec quinze ans de cotisations.

Le pensionné reçoit un capital représentant les cotisations salariales et patronales versées majorées de 12 % d'intérêts. En cas de décès, les survivants reçoivent cette somme, plus 5.000 roupies.

La plupart des assurés ont opté en 1971 pour le régime des pensions familiales.

Une **prestation d'invalidité** de même montant est accordée à ceux qui sont atteints d'une incapacité totale permanente d'au moins 25 % pour tout travail assujetti et qui justifient d'au moins deux ans d'assurance.

Fonds de pension en faveur des familles

La loi instituant le Fonds de pension en faveur des familles permet à l'intéressé de choisir entre une indemnité de retraite

forfaitaire et une pension de survivants.

Le champ d'application est identique à celui du Fonds de pension des salariés.

Les pensions familiales sont financées à raison de 1,16 % des cotisations tant de l'employeur que du salarié sans que les cotisations consacrées à ce Fonds ne puissent dépasser le quart du total des cotisations patronales et salariales. Le gouvernement participe à raison également de 1,16 % et supporte les frais d'administration.

Pour bénéficier de l'indemnité forfaitaire de départ en retraite, l'intéressé doit avoir soixante ans, être assujetti depuis quarante ans pour obtenir la prestation maximum, avoir été assuré avant l'âge de vingt-cinq ans et justifier d'un an de cotisations (prestations minimum 110 roupies par mois).

Le capital versé représente les cotisations salariales et patronales acquittées plus 8,5 % d'intérêts (maximum 42.280 roupies).

Les survivants ont droit à pension si le "de cujus" était assuré avant l'âge de vingt-cinq ans et justifiait d'un an de cotisations. La pension servie varie suivant la classe de salaire à laquelle il appartenait (de 250 à 1.050 roupies par mois). Ils reçoivent en outre une allocation décès de 5.000 roupies.

Fonds gratuits

Ce Fonds couvre les salariés des établissements, usines, mines et plantations comptant au moins dix salariés. Sont exclus les salariés dont le salaire dépasse 3.500 roupies par mois.

Les employeurs financent intégralement ce Fonds.

Pour en bénéficier, il faut avoir occupé un emploi assujetti pendant au moins cinq ans (sauf en cas d'invalidité ou de décès).

L'assuré reçoit une somme forfaitaire en cas de vieillesse ou d'invalidité représentant quinze jours de salaire moyen par année de travail continu (maximum 50.000 roupies).

En cas de décès, la personne désignée ou, à défaut, les héritiers peuvent recevoir cette somme.

Fonds d'assurance

Le financement de ce Fonds est assuré par les employeurs (à raison de 0,5 % du salaire, plus 0,1 % pour frais de gestion) et par le gouvernement (à raison de 0,25 % du salaire, plus 0,05 % pour les frais de gestion).

Les survivants reçoivent une somme forfaitaire représentant les cotisations versées au nom de l'assuré au Fonds de pension des salariés pendant les trois années précédant le décès (maximum 15.000 roupies).

Cotisations en Inde au 1er janvier 2007

Risques	Salarié	Employeur	Salaire cotisable
Fonds de prévoyance / Survivants / Pension de vieillesse	12% (1)	17,61 % (2)	sur un maximum de 6 500 roupies par mois
Maladie / Maternité / Accident du travail / Chômage	1,75%	4,75 %	sur un salaire journalier moyen de 50 roupies pour le salarié

			sur la totalité de la masse salariale pour l'employeur
Total	13,75%	22,36 %	

(1) La cotisation s'élève à 10 % du salaire dans les établissements de moins de 20 salariés relevant de l'industrie.

(2) Cette cotisation se détaille de la façon suivante : fonds de prévoyance 4,77 %, survivants 0,51 %, pension de vieillesse 8,33 % et frais administratif 4 %.

Le régime indien protège les assurés contre les risques, vieillesse-invalidité-survivants, maladie-maternité, accident du travail-maladie professionnelle et chômage.

Les cotisations sont calculées sur le salaire brut mensuel cotisable. En ce qui concerne l'assurance Fonds de prévoyance / Survivants / Pension de vieillesse, les cotisations sont calculées sur un maximum de 6 500 roupies par mois et sur un salaire journalier moyen de 50 roupies pour le salarié concernant les assurances Maladie / Maternité / Accident du travail / Chômage. L'employeur cotise sur la totalité de la masse salariale à 4,75 %.

Il existe un salaire minimum pour chaque région.

Dans la région de New Delhi qui est la capitale, le salaire minimum journalier est de 135 roupies.

Au 20 janvier 2009, 1 euro vaut 65,54 roupies (INR).

Dernière mise à jour : 03/03/2009.

Convention de sécurité sociale

Il n'existe pas de convention de sécurité sociale entre la France et ce pays.

Nos compatriotes peuvent notamment se trouver dans l'une des deux situations suivantes :

- Travailleurs salariés détachés dans le cadre de la législation française. Pourront également être détachés des ressortissants étrangers travaillant et résidant habituellement en France,
- Travailleurs français expatriés (salariés, non-salariés, retraités, autres catégories).

Pour en savoir plus

Pour vous informer sur la protection sociale des Français résidant à l'étranger, vous pouvez consulter notre thématique sur la protection sociale : www.mfe.org/default.aspx?SID=12098 .

La Maison des Français de l'étranger avec son bureau de la protection sociale vous informe sur les points suivants :

- la Caisse des Français de l'étranger, organisme de sécurité sociale assurant aux expatriés la continuité du régime général ;
- la CRE et l'IRCAFEX. Ces deux organismes prennent le relais des caisses complémentaires de retraite ARCCO et AGIRC ;
- le GARP (groupement des ASSEDIC de la région parisienne) dit "Caisse de chômage des expatriés". Cette caisse permet aux Français de l'étranger de bénéficier des dispositions de l'assurance chômage ;

Maison des Français de l'étranger

Bureau de la protection sociale

57 boulevard des Invalides - 75007 Paris

Téléphone : 01 53 69 38 15 - Courriel : social@mfe.org

Convention fiscale

Une convention internationale ayant primauté sur la loi interne, les dispositions de la loi du 29 décembre 1976 modifiant les règles de territorialité et les conditions d'imposition des Français de l'étranger (Journal officiel du 30 décembre 1976) ne sont applicables que si elles sont compatibles avec les dispositions de la convention fiscale franco-indienne du 29 septembre 1992.

Cette convention a été publiée au Journal officiel du 6 août 1994. Elle fixe les règles d'imposition relatives notamment à l'impôt sur le revenu applicables aux résidents des deux pays.

Le texte de la convention peut être obtenu à la Direction des Journaux officiels, par courrier (26, rue Desaix 75727 Paris Cedex 15), télécopie (01.40.58.77.80), ou Minitel (3616 JOEL) et consultable sur internet : http://www.impot.gouv.fr/portal/deploiement/p1/fichedescriptive_1878/fichedescriptive_1878.pdf.

Fiscalité du pays

Présentation

Déclarations de revenus

Date de dépôt des déclarations et types d'imprimés à utiliser

Une société est tenue de déposer sa déclaration de revenus (« income tax return ») pour l'année fiscale, **au plus tard le 30 novembre de l'année suivante** à savoir l'« assessment year ». L'imprimé à utiliser est le formulaire N° 1.

En ce qui concerne un particulier, il doit déposer sa déclaration de revenus pour l'année se terminant le 30 juin, **au plus tard le 30 juin suivant sauf s'il dispose également de revenus émanant des affaires ou d'une profession** (« income from a business or profession »). Dans ce dernier cas, la date limite fixée est le 31 août, mais lorsque les comptes font l'objet d'un audit, la déclaration doit être déposée avant le 31 octobre. Pour la plupart des cas, le formulaire N° 2D est utilisé, mais pour certains autres, le formulaire soit N° 2 soit N° 3 doit être utilisé.

Lieu de dépôt des déclarations de revenus

L'administration fiscale indienne dispose de bureaux dans chaque principale ville indienne. Les déclarations de revenus doivent être fournies au bureau ayant juridiction sur le quartier où réside le contribuable.

Toutefois, dans certaines villes importantes il peut exister des bureaux autorisés à réceptionner les déclarations relatives à une branche particulière de l'activité sans tenir compte de la juridiction géographique. C'est ainsi que, pour la ville de Mumbai, les déclarations des salariés doivent parvenir à un bureau spécialement désigné sans tenir compte de sa compétence géographique.

Les modalités de paiement des impôts pour un salarié, pour une activité non salariée et pour une société

Dès lors que le contribuable, **qu'il soit une société ou un particulier**, estime que le montant des impôts à acquitter par lui pour une année fiscale sera de 5000 roupies indiennes ou plus, il lui appartiendra d'effectuer les paiements d'impôt à l'avance et conformément à un calendrier fixé par l'administration indienne. Il s'agit du schéma d'« Advance Tax ».

Sociétés

S'agissant des sociétés, elles doivent verser des impôts ainsi estimés selon le calendrier suivant :

- Un montant n'étant pas inférieur à 15% du montant total de l'impôt annuel estimé : 15 juin de l'année fiscale au plus tard
- Un montant n'étant pas inférieur à 45% du montant total de l'impôt annuel estimé : 15 septembre au plus tard
- Un montant n'étant pas inférieur à 75% du montant total de l'impôt annuel estimé : 15 décembre au plus tard
- La totalité de l'impôt annuel estimé : 15 mars de l'année suivante au plus tard

Note : Au cas où le montant de l'impôt annuel estimé et versé par la société est inférieur à 83 1/3% du montant définitivement déterminé par l'administration comme étant l'impôt dû pour l'année fiscale en question, la société devra acquitter des intérêts sur la différence de l'impôt dû au taux de 15%.

Contribuable autre que des sociétés, salariés exceptés

Ils doivent respecter le calendrier suivant :

- Un montant n'étant pas inférieur à 30% du montant total de l'impôt annuel estimé : 15 septembre de l'année fiscale au plus tard
- Un montant n'étant pas inférieur à 60% du montant total de l'impôt annuel estimé : 15 décembre au plus tard
- La totalité de l'impôt annuel estimé: 15 mars de l'année suivante au plus tard

Note : Au cas où le montant de l'impôt annuel estimé et versé par le particulier est inférieur à 75% du montant définitivement déterminé par l'administration comme étant l'impôt dû pour l'année fiscale en question, il devra acquitter des intérêts sur la différence de l'impôt dû au taux de 15%.

Salariés

S'agissant des salariés, l'employeur est tenu de déduire à la source l'impôt à acquitter par le salarié et le verser à intervalles fixés par l'administration fiscale.

Année fiscale

L'année fiscale (« financial year ») en Inde commence le 1^{er} avril d'une année et se termine le 31 mars de l'année suivante.

Barème de l'impôt

Barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et morales (résident et non-résident), montants des abattements, déductions ou réductions pour charges de famille [enfants, conjoints, autres] et cotisations sociales, retraites ou maladie

Personnes physiques

Le barème (2002) appliqué aux salariés est le suivant :

Revenu annuel en roupies

0 à 50 00 : 0%

pour la partie 50 001 à 60 000 : 10%

pour la partie 60 001 à 150 000 : 20%*

pour la partie dépassant 150 000 : 30%*

Une surtaxe de 15% s'applique sur le montant de l'impôt payable

La législation locale accorde soit une exonération totale soit une exonération partielle lors du calcul des salaires :

- déduction standard d'un montant égal à 1/3 du salaire dans la limite de Rs.25 000, consentie à ceux recevant un salaire annuel n'excédant pas Rs.100 000; le plafond est ramené à Rs.20 000 pour les salariés dont le salaire dépasse Rs.100 000 mais est inférieur à Rs.500 000; **aucune déduction n'est applicable au-delà de ce dernier montant;**
- prise en charge des loyers (plafonné normalement à 10% du salaire), des frais de transport, des dépenses personnelles des cadres, sous réserve des plafonds fixés;
- prise en charge par la société des billets d'avion pour les vacances et frais de scolarité des enfants, sous réserve des plafonds fixés;
- prise en charge par la société des frais de maladie/hospitalisation, sous réserve des plafonds fixés;
- prise en charge par la société des droits d'entrée d'un « club » aux fins exclusives des affaires.

Note: Il est précisé que les plafonds fixés sont si bas que les déductions effectivement consenties par l'administration fiscale indienne sont minimales, s'agissant des salaires normalement perçus par les expatriés (ex. : frais de scolarité admis pour un maximum de deux enfants est de 400 Roupies indiennes par mois).

Personnes morales

- Société de droit étranger (ex.: société non-résidente, succursale, agence bancaire, chantier)

En règle générale, les règlements dus aux sociétés étrangères sont imposés à la source.

- Impôt sur les Sociétés : 48%.

Note : Les investissements dans certains secteurs d'infrastructure (services de télécommunications, production et distribution d'électricité, construction et entretien des autoroutes, construction et gestion des zones industrielles) ou dans certaines zones reconnues comme les zones moins avancées bénéficient d'une **exonération fiscale totale** sur une période initiale de **5 ans** et d'une déduction de 30% sur une période supplémentaire de 5 ans.

- Rémunération du transfert de savoir-faire ou pour l'assistance technique : 20% sur le montant brut, mais une **société française peut bénéficier d'un taux bonifié de 10%**.

Note : Selon la Convention franco-indienne, l'Inde est dans l'obligation d'étendre à une entreprise française le taux d'imposition le plus avantageux accordé par le pays à un Etat tiers, membre de l'OCDE. La nouvelle Convention indo-allemande fixant le taux à 10% pour ce type de revenu, ce dernier taux s'appliquera à une société française.

Note : La société française peut bénéficier d'un crédit d'impôt en France pour cette catégorie de recettes. Il est recommandé d'approcher un expert-comptable ou un avocat en France pour s'assurer de pouvoir bénéficier de cet avantage.

Autres revenus (sauf pour les impôts sur les dividendes et sur les plus values) : 48%.

Note : Il est possible pour une société française souhaitant investir en Inde de connaître à l'avance le régime fiscal qui s'appliquera à elle. Un Comité officiel appelé « Authority for Advance Rulings » et présidé par un juge se prononcera sur les questions relevant de la fiscalité directe, qui lui seront soumises. Cet « advance ruling » devra être rendu par le Comité dans un délai de six mois à compter de la date de la demande.

Société de droit indien (ex. : société créée selon le « Companies Act » de 1956 même si son capital est détenu à 100% par une entreprise étrangère)

Impôt sur les Sociétés : 38,5% (35% + surtaxe de 10%).

Taux d'imposition des plus-values

Impôt sur les plus-values à long terme : 20%.

Taux d'imposition des revenus financiers pour les personnes physiques et les entreprises

Impôt sur les dividendes : L'actionnaire qui perçoit les dividendes ne paie plus d'impôt sur les dividendes en Inde. En revanche, la société indienne déclarant et distribuant des bénéfices sera imposée à 11% (10% + 10% de surtaxe) sur le montant des bénéfices distribués.

Note : Le budget 2000-01 qui vient d'être présenté au Parlement pour adoption propose de relever ce dernier taux à 22% (20% + surtaxe de 10%).

Le même taux s'applique aux personnes physiques et aux entreprises.

Quitus fiscal

Un quitus fiscal est exigé avant de quitter le pays (après quatre mois de séjour). Les touristes ayant effectué un long séjour en Inde doivent donc conserver tous les documents prouvant qu'ils ont changé des devises à la banque.

Solde du compte en fin de séjour

Les touristes ayant effectué un long séjour en Inde doivent donc conserver tous les documents prouvant qu'ils ont changé des devises à la banque.

Hormis ce cas, les expatriés ne peuvent solder leur compte en fin de séjour et doivent écouler leur solde de roupies localement.

Coordonnées des centres d'information fiscale

Dans chaque bureau régional de l'administration fiscale, un responsable connu sous le titre « Public Relations Officer » est spécialement chargé des informations à fournir aux contribuables et au public en général. Il fournit également des conseils aux contribuables sur les différents régimes fiscaux applicables et les procédures à suivre.

Les coordonnées du « Public Relations Officer » affecté au bureau régional de Mumbai sont les suivantes :

The Public Relations Officer

Office of the Commissioner of Income-tax

New Marine Lines

Mumbai 400 020

Tél : 91-22- 208 21 72

- ◆ Income Tax Department à New Delhi : www.incometaxindia.gov.in/
Ministry of Finance à New Delhi : www.finmin.nic.in/

Scolarisation

Scolarisation dans le système français

Pour toute information sur la scolarisation dans le système français à l'étranger, vous pouvez consulter notre thématique sur les études et la scolarisation à l'adresse suivante : www.mfe.org/Default.aspx?SID=12102 .

Vous y trouverez des renseignements sur :

- les établissements français du primaire et du secondaire à l'étranger ;
- les bourses scolaires et la prise en charge des frais de scolarité à l'étranger ;
- les possibilités qui s'offrent à vous si votre enfant ne peut être scolarisé à l'étranger dans le système français (enseignement à distance par le CNED, programme français langue maternelle (FLAM), internats en France) ;
- les épreuves du baccalauréat à l'étranger ;
- les bourses d'études supérieures en France et à l'étranger ;
- l'équivalence des diplômes.

Enseignement supérieur

Il est possible de poursuivre localement des études supérieures, mais l'accès est très sélectif pour les formations d'excellence comme les Indian Institutes of Technology (I.I.T.).

Pour en savoir plus

Librairies spécialisées

L'Astrolabe

46 rue de Provence - 75009 Paris

Tél. : 01 42 85 42 95 - Télécopie : 01 42 82 11 62

L'Harmattan

16 rue des Ecoles - 75005 Paris

Tél. : 01 40 46 79 10 - Télécopie : 01 43 29 86 20

Courriel : harmattan1@wanadoo.fr

Internet : www.librairieharmattan.com et www.editions-harmattan.fr

Itinéraires Livres Voyages

60 rue Saint Honoré - 75001 Paris

Tél. : 01 42 36 12 63 - Télécopie : 01 42 33 92 00

Courriel : itineraires@itineraires.com - Internet : www.itineraires.com

Ulysse

26 rue Saint Louis en l'Ile - 75004 Paris

Tél. : 01 43 25 17 35 - Télécopie : 01 43 29 52 10

Courriel : ulyse@ulyse.fr - Internet : www.ulyse.fr

Bibliographie

Guides

Les guides touristiques consacrés à l'Inde sont très nombreux. Citons, entre autres, Guide bleu, Guide visa, Le guide du routard, Guides Olizane, Guide Arthaud, Guide Jika, Lonely Planet, Gallimard.

Ouvrage de référence

La revue de l'Inde : un autre regard sur l'Inde. Ed. Belles lettres, 2005.

Ouvrages généraux

L'Inde contemporaine de 1950 à nos jours, C. JAFFRELOT. Ed. Fayard 2006.

Quand l'Inde s'éveillera, Pavan K. VARMA. Ed. Actes Sud, 2005.

Histoire de l'Inde, M. BOIVIN. Ed. PUF, Que sais-je ?, 2005

L'hindouisme, Louis RENO. Puf, Que sais-je, 2001.

Bombay en flammes, G. HEUZE. Ed. L'Harmattan, 2000.

Dictionnaire de la civilisation indienne, L. FREDERICK.

Histoire de l'Inde, J. DUPUIS. Ed. Kailash, 1996.

Histoire de l'Inde moderne, C. MARKOVITS. Fayard, 1994.

Cette nuit la liberté, D. LAPIERRE. Ed. Robert Laffont, 1991.

Société - Politique

Le modèle indou, G. DELEURY. Ed. Kailash, 2006.

L'idée de l'Inde, S. KHILNANI. Ed. Fayard, 2005.

Les relations économiques et culturelles entre la France et l'Inde, Conseil économique et social. Journaux officiels, 2004.

Les relations entre la France et l'Inde de 1673 à nos jours, Centre de recherches sur l'histoire du monde atlantique. Ed. les Indes savantes, 2002.

L'Inde : un million de révoltes, V.S. NAIPAUL. Coll.10/18, 2001.
La stratégie de l'Inde pour le 21ème siècle, Guillaum OLIVIER. Economica, 2000.
Le pouvoir et la puissance, Jean-Alphonse BERNARD. Fayard.
Un destin démocratique, Max Jean ZINS. Ed Belin, 1999.
Démocratie en Inde, Christophe JAFFRELOT. Ed. Fayard, 1998.
Les lueurs de l'Inde, Octovio PAZ.

Economie

L'essentiel d'un marché Inde, Ubifrance, 2009/2010
Les futurs possibles de l'économie indienne, J-J. BOILLOT. Futuribles, analyse et perspective, octobre 2006.
Cinquante ans de mutations, Michel POUSSE. Ed L'Harmattan, 1998.
L'économie de l'Inde, Etienne GILBERT. PUF, Que sais-je, 1996.

Sites Internet

- L'Inde sur le net : www.pondichery.com/
- Portail gouvernemental et institutionnel : www.goidirectory.nic.in/
- Portail d'informations indiennes gouvernementales : www.nic.in/
- Portail officiel de l'Inde : www.india.gov.in/